DIMANCHE 29 NOVEMBRE 1914 — Journal quotidien — 61e année — n° 333 — Journal quotidien — DIMANCHE 29 NOVEMBRE 1914

1re édition : AB
s'imprime à 7 h. du soir
2e édition : B
s'imprime à 10 h. du matin.

ABONNEMENT : Pour la BELGIQUE 16 fr. par an.
Hollande et G.-D. de Luxembourg 24 fr. Pour les autres pays. 34 fr.
ON S'ABONNE POUR GAND :
au bureau du journal, rue aux Tripes, n° 3 (près de la rue aux Draps). Bureaux ouverts de 8 h. à midi. Pour les autres localités du pays aux bureaux de la Poste. Toute demande d'abonnement pour l'Etranger, adressée à l'Editeur, doit être accompagnée d'un mandat poste.

Ut Bien Publii

Christus vincit — Christus regnat — Christus imperat — In hoc signo vinces

1re édition AB
2e édition B

ANNONCES : 40 centimes la petite ligne. RECLAMES avant les Annonces : 1 franc la ligne. RÉCLAMES dans le corps du journal et AVIS FINANCIERS : 2 francs la ligne. RÉPARATIONS JUDICIAIRES : 2 francs la ligne.
ON TRAITE A FORFAIT POUR LES ANNONCES SOUVENT REPETEES

BUREAUX
OUVERTS DE 8 HEURES A MIDI
Pour les Annonces et Réclames de la Belgique, à l'exception des deux Flandres, ainsi que pour celles des pays étrangers, adresser à MM. J.-N. Lebègue et Cie, *Office de Publicité, 36*, rue Neuve, à Bruxelles.

Prix du numéro : 10 centimes.

Ce numéro doit être vendu 10 centimes.

IMPOTS DE GUERRE.

Le *Journal de Gand* ne croit pas non plus qu'il faille se hâter d'amortir, hic et nunc, les emprunts que nos villes doivent conclure pour faire face aux charges de la guerre et à la misère de la population.

A l'appui de sa manière de voir, il invoque les mêmes considérations que nous avons exposées :

La Ville de Gand, écrit-il, a incontestablement besoin de ressources supplémentaires pour faire face aux nécessités de l'heure présente. Comment peut-elle se les procurer ?

La caisse communale étant épuisée, il faut évidemment recourir à l'emprunt.

Et, en temps normal, tout emprunt exige la constitution par voie d'impôts généralement, d'une dotation permettant d'assurer l'amortissement du capital emprunté et d'en servir les intérêts.

Mais nous ne sommes pas en temps normal. Et nous nous demandons s'il est utile et nécessaire d'aviser, dès à présent, à l'amortissement des dépenses extraordinaires que l'état de guerre entraîne pour la Ville.

Nous penchons vers la négative.

A toute époque, la « matière imposable » est rare à Gand et les habitants qui peuvent être appelés à alimenter la caisse de M. le Receveur communal sont en nombre très réduit.

Si on les charge de contributions nouvelles, à l'heure où les ressources s'épuisent, où le prix des subsistances augmente constamment, où divers commerces sont paralysés, où bien des industries chôment, où la gêne apparaît dans nombre de ménages, tant de la bourgeoisie moyenne que de la petite bourgeoisie, ne va-t-on pas aggraver la situation, sans nécessité absolue ?

Sans nécessité, disons-nous. Toute la question est là.

Nous sommes frappés du fait que les impôts nouveaux ont été votés par l'unanimité des membres du Conseil communal.

Ceci tend à nous faire supposer qu'il existe des raisons impérieuses, ignorées de nous, qui ont forcé le Conseil à voter immédiatement la dotation des emprunts conclus.

Car, que l'on ne s'y trompe pas : les critiques que nous venons d'esquisser, après les avoir entendu formuler quantité de fois autour de nous, n'ont d'autre but que de renseigner l'administration communale sur l'état d'esprit de nos concitoyens et de lui fournir l'occasion de les éclairer plus complètement sur les mobiles qui dictent ses résolutions.

Nul ne songe à contester que la mission du Conseil communal est, en ce moment, lourde et pénible. Tous les Gantois, sans distinction de parti, désirent l'aider dans l'accomplissement de sa tâche et se prêteront de bonne grâce à ce que l'on attendra d'eux.

Mais un peu plus de lumière sur les motifs qui déterminent ses décisions ne pourra que faciliter la bonne entente, au grand profit de tous.

Ces remarques sont d'autant plus fondées que les nouvelles taxes portent sur les objets de première nécessité. Le charbon, par exemple, pour ne citer que ce seul article, se vend à 40 fr. les mille kilos. Du chef de la taxe qui le frappe, les négociants réclament 42 fr. au lieu de 40. C'est un impôt qui frappe les plus pauvres, et qui atteint en outre grièvement la petite bourgeoisie, à un moment où toutes les ressources défaillent. Il serait certainement plus facile à la plupart des gens de payer un impôt de 10 fr. sur le charbon à d'autres époques que de payer un impôt de 2 fr. aujourd'hui.

On peut rattacher à ces considérations celles que développe fort judicieusement la *Belgique* dans un de ses derniers numéros :

« En même temps que s'amoncellent par milliards de francs les dépenses de guerre — dépenses non seulement improductives, mais encore constituant une perte sèche pour la nation prise dans son ensemble — les contribuables pris individuellement s'appauvrissent de jour en jour davantage. Si l'on excepte en effet ceux qui vivent des commerces d'alimentation et d'habillement, il n'est pas niable que la généralité des citoyens vit en ce moment soit sur son capital, soit sur ses économies : il n'est même pas excessif de prétendre qu'à part les grosses fortunes bien assises, tout le monde est actuellement hanté par le spectre de la ruine.

En tout cas, la majorité sortira de l'épreuve presque épuisée. Dans ces conditions, ne serait-il pas injuste — et très imprévoyant — de songer à l'accabler d'impôts, d'ailleurs difficiles à percevoir, alors que la méthode d'un amortissement de l'emprunt de guerre en 50 ou 60 ans fournit un sûr moyen de répartir équitablement, entre tous les citoyens, des charges imposées à la nation par une guerre que l'intérêt essentiel des générations futures a rendue inévitable ?

Pour assurer l'avenir, n'avons-nous pas, outre nos exploitations agricoles, nos charbonnages et leur extraction régulière de 22 millions de tonnes, nos puissantes installations métallurgiques et leurs produits renommés, nos verreries et leur incomparable main-d'œuvre, nos tissages, nos filatures, nos cimenteries, nos glaceries ? Faut-il d'autre part insister sur la valeur des installations commerciales de notre grand port d'Anvers, d'où convergent vers les cinq parties du monde les produits d'un labeur toujours fécond, et dont la paralysie actuelle ne sera jamais qu'essentiellement temporaire ? Ce sont là des éléments qu'il est indispensable de rappeler à l'attention, en ces heures de désespérance où trop de nos compatriotes se laissent aller à croire à la fin de tout ils proclament bien haut qu'en dépit de tous les malheurs immérités qui l'ont assaillie, notre belle et chère patrie finira quelque jour prochain par se reprendre et se ressaisir.

En Angleterre, il est vrai, M. Lloyd George, en demandant au Parlement l'autorisation d'émettre un emprunt d'un milliard, a proposé du même coup, le doublement de l'income-tax, ainsi que de lourdes taxes sur la bière et le thé.

Mais l'Angleterre n'est pas dans la même situation que la Belgique. Elle reste en pleine activité. Nous sommes plongés dans la ruine.

Et pourtant, même en Angleterre, des protestations extrêmement vives se font entendre. Elles ont trouvé leur écho dans la presse, dans le *Daily Chronicle* notamment, où le député Moncy, tient la plume.

LA GUERRE EN FRANCE
et en Belgique

Communiqués officiels allemands.

Berlin, 26 novembre (Wolff), au matin. — Du grand quartier général :

La situation sur le terrain occidental de la guerre est inchangée.

Dans la région entre St-Hilaire et Soudan, une attaque des Français entreprise avec une grande force, mais exécutée faiblement, a été repoussée avec de lourdes pertes pour l'ennemi.

Près d'Apremont nous avons fait des progrès.

Berlin, 27 novembre (Wolff) au matin. — Du grand quartier général :

« Hier encore, les navires de guerre anglais n'ont pas inquiété les localités de la côte de la Flandre.

Sur le terrain occidental de la guerre, il n'est pas intervenu de changement important.

Au nord-ouest de Langemarck, nous avons pris un groupe de maisons, où nous avons fait un certain nombre de prisonniers.

Dans la forêt d'Argonne notre marche offensive a fait de nouveaux progrès.

Des attaques françaises dans la région d'Apremont et à l'est de St-Mihiel ont été repoussées. »

Communiqués officiels français

Paris, 26 novembre (Reuter), à 3 heures, après-midi.

La journée d'hier n'a été caractérisée par aucun fait d'importance.

Dans la région d'Arras le bombardement de la ville et des faubourgs est continué.

A l'Aisne, l'ennemi a tenté une attaque contre le village Messy : elle a complètement échoué et les Allemands ont eu de grandes pertes.

Nous avons fait quelques progrès dans la region a l'ouest de Souain.

Il est tombé assez de neige, surtout dans les parties les plus élevées des Vosges.

Paris, 26 novembre (Reuter), à 11 heures du soir :

« Au front, il fait très calme.

En Belgique, canonnade sans attaques de l'infanterie. Rien à signaler du Centre et de l'Argonne. Un petit combat s'est produit à l'est de Verdun. »

Sur le front oriental

Communiqué officiel allemand

Berlin, 26 novembre (Wolff). — Du grand quartier général :

En Prusse orientale la situation est inchangée. Dans les combats livrés par les troupes du général von Mackensen, près de Lodz et Lowicz, les 1re, 2e et une partie de la 5e armées russes ont subi de grosses pertes. Outre de nombreux tués et blessés, les Russes perdirent environ 40,000 prisonniers non-blessés, 70 canons et 160 voitures de munitions.

Nous capturâmes 156 mitrailleuses. Nos troupes mirent hors de service 30 canons de l'ennemi.

Dans ces combats, les jeunes soldats, bien que subissant des pertes importantes, se comportèrent brillamment. Malgré ces succès remportés, il n'a pas encore été possible d'arriver à décision par suite de l'arrivée de nouvelles et fortes troupes ennemies de la direction est et sud.

Leurs attaques furent partout repoussées hier, mais la décision finale se fait attendre.

Berlin, 27 novembre (Wolff) au matin. — Du grand quartier général :

« Sur le terrain oriental de la guerre il n'a pas été livré hier de batailles décisives. »

Communiqué officiel russe

St-Pétersbourg, 26 novembre (P. T. A.). — Du grand état-major général :

Dans la bataille près de Lodz, qui continue à se développer, l'avantage reste de notre côté. Les efforts des Allemands visent à faciliter la retraite de leurs corps d'armée, qui s'étaient avancés dans la direction de Brzeziny, et se retirant actuellement en des circonstances défavorables dans la région de Stykow.

Sur le front autrichien nous avons remporté des avantages. Au cours des combats du 25 courant, nous avons fait 8,000 prisonniers, dont deux régiments entiers avec leurs commandants et officiers.

Autriche et Serbie

Communiqué officiel autrichien

Vienne, 26 novembre (Wolff) :

Dans les combats à la Kolubara, nos troupes ont remporté, depuis hier, des avantages importants. Le centre du front ennemi, une forte position près de Lazarts, a été enlevé d'assaut par les 11e, 73e et 102e régiments, qui s'étaient déjà signalés par leur intrépidité. Ce combat a coûté à l'ennemi 8 officiers et 1200 hommes, trois canons, quatre voitures de munitions et trois mitrailleuses.

Au sud du village Ljig, nos troupes ont réussi également à s'emparer des hauteurs situées à l'est de la rivière, du même nom (affluent droit de la Kolubara). On y a fait 300 prisonniers.

Les colonnes parties de Waljewo vers le sud se trouvent devant Kozjerici, au sud des monts Maljen.

Sur le terrain Russo-Turc.

Communiqué officiel russe

St-Pétersbourg, 26 septembre (P. T. A.). — Du grand état-major de l'armée du Caucase :

« Dans la direction Erzeroum la poursuite de l'ennemi battu est terminée.

Ces derniers jours il a été livré au sud de la vallée d'Alasjgerd une série de batailles où nous avions en face de nous de nombreuses troupes de Kurdes, cette fois renforcés par des troupes régulières turques.

Aux autres points du front russe il n'est pas intervenu de changement important dans la situation. »

EN ALBANIE

Durazzo, 25 novembre. — Entre Sjak et Tirand, des délégués d'Essid Pacha et des rebelles ont délibéré. Conséquemment une délégation de rebelles est arrivée aujourd'hui à Durazzo pour tenter un accord à l'amiable entre les parties. Les délégués ont exigé notamment le rappel du chef de police envoyé par Essad à Tirana et la mise en liberté des personnes arrêtées par lui.

On croit à un accord possible à brève échéance.

En Egypte et en Syrie

La Correspondance Norden annonce que, d'après une nouvelle du Hâvre, l'Angleterre négocierait avec les nationalités égyptiens pour l'octroi d'une Constitution.

La même agence dit que les fonctionnaires allemands de Syrie, débarqués à Naples, déclarent que tout est calme encore en Syrie, mais que les musulmans commencent à manifester de l'hostilité à l'égard des sujets des puissances de la Triple Entente. Les Italiens expriment l'espoir que l'Italie, en cas de nécessité enverra des vaisseaux pour protéger les intérêts de ses nationaux.

Bombes à Calcutta

Calcutta, 26 novembre (Reuter). — Une bombe a fait explosion dans le Bureau des recherches criminelles. Deux inspecteurs ont été gravement blessés. Les auteurs de l'attentat ont au cours de leur fuite jeté une seconde bombe qui a tué un agent de la police indigène et en a blessé deux autres.

La rébellion sud-africaine

Prétoria, 26 novembre (Reuter — Officiel). — Le Colonel Dirk van Deventer mande du nord-est de l'Etat Libre qu'il a fait prisonnier 60 rebelles commandés par le veldkornet Smit. 70 autres purent s'échapper grâce à la tempête et la pluie. Le capitaine Rousseau les poursuit.

Herman van Broekhuizen s'est rendu aujourd'hui à Vredefort, au chef des autorités locales.

La fin de l' « Emden ».

Berlin, 26 novembre (Wolff). — Le capitaine von Müller, qui commandait l'*Emden* lors du combat avec le *Sydney* a envoyé le télégramme suivant :

Le croiseur « Sydney » arrivait à toute vapeur, au moment où un détachement de l'« Emden », débarqué aux îles Coco s'occupait à couper le câble. Aussitôt le combat commença entre les deux croiseurs. Notre tir était bon au début, mais bientôt le feu des canons anglais plus grands que les nôtres nous handicapa et nous subîmes de grandes pertes parmi nos artilleurs. La provision de munitions s'épuisa et il fallut cesser la canonnade.

Malgré le dommage causé par le feu ennemi à nos appareils de direction, des efforts furent tentés pour approcher du « Sydney » à portée de torpille. Cette tentative échoua, une cheminée ayant été détruite, ce qui diminua beaucoup de vitesse de l'« Emden.

Alors le navire fut lancé avec grande force sur un banc de sable du côté nord des îles Coco. Pendant ce temps le détachement débarqué réussit à s'échapper de l'île sur un schooner. Le croiseur anglais commença la poursuite, mais revint l'après-midi faire feu à nouveau sur les débris de l'« Emden ».

Pour empêcher une effusion de sang désormais inutile, je capitulai avec le reste de l'équipage.

Les pertes sur l'« Emden » s'élèvèrent à 6 officiers, 4 enseignes, 26 sous-officiers et 93 hommes tués, 1 officier et 7 hommes gravement blessés.

La guerre civile au Mexique

Washington, 26 novembre. (Reuter). — On annonce que le général Villa a pu dompter facilement l'émeute qui s'était produite à Mexico, après son arrivée.

Le général Carranza aurait décidé de ne laisser aucun répit à Zapata et Villa, de faire sauter toutes les lignes de chemins de fer et de couper toutes les communications.

La perte du « Bulwark »

Londres, 27 novembre (Reuter). — L'Amirauté publie une liste des noms de quinze survivants du « Bulwark ».

Le Prix Nobel de la Paix

On lit dans le journal *Tidens Tegn*, de Christiania :

« Les prix « Nobel » ne seront pas décernés, en Suède, pendant la guerre. On ignore encore ce qui sera décidé, chez nous, par rapport au prix Nobel pour la Paix. Si l'on s'en rapporte aux principes suivis jusqu'ici dans cette question, les Etrangers ne sauraient comprendre comment ce prix pourrait être attribué en ce moment. Il s'écoulera d'ailleurs un certain temps, avant que le « Storting » vote des crédits pour des Congrès de Paix. »

Le journal ajoute que partout on propose que le Prix pour la Paix soit employé cette année à soulager les victimes de la grande guerre. Il pourrait-être décerné utilement, dans cet ordre d'idées, par exemple à la Croix Rouge Hollandaise ou Américaine, suivant les statuts. Toutes les propositions, à ce sujet, doivent parvenir au comité avant le 1er février prochain, sous peine de n'être pas prises en considération.

Les Etats-Unis et la Contrebande de guerre

New-York, 26 nov. (Reuter). — Le département américain des Affaires Etrangères a publié le texte de la réponse envoyée au Gouvernement allemand au sujet de sa protestation contre la violation de la Déclaration de Londres par les Alliés. La réponse n'a pas rapport avec les plaintes particulières qui seront examinées plus tard, mais seulement avec la Déclaration générale, que les Etats-Unis n'acceptent pas. Le département s'occupe d'élaborer une loi efficace au sujet de la neutralité et de la contre-bande de guerre ; il espère que les articles en seront suffisamment impartiaux pour que toutes les Puissances belligérantes les puissent accepter.

Indemnités pour saisie de navires

Le Gouvernement anglais a nommé une commission pour examiner les réclamations de tierces parties intéressées par la saisie de navires ou de cargaisons confisqués par la Cour des prises, pour autant que ces tiers soient sujets anglais, alliés ou neutres. Les indemnités accordées ne le sont jamais que du fait de la générosité du Gouvernement, également libre de les refuser.

Cette déclaration est importante pour les banques hypothécaires.

L'armée américaine

Le chef de l'Etat-Major général des Etats-Unis a proposé de former un nouveau premier ban de 500.000 hommes, et un nouveau second ban de 300.000. Cette mesure porterait au double l'effectif de l'armée américaine.

La marche des turcs dans le désert

Un correspondant « très au courant des choses militaires en Egypte » raconte dans la « Neue Freie Presse » les difficultés que l'armée turque rencontrera dans le désert, au cours de sa marche vers Suez.

D'abord, la question de l'approvisionnement d'eau est une des plus importantes. Les chameliers, qu'on pourrait appeler l'infanterie montée précédent l'armée proprement dite. Ils ont pour tâche de se rendre maîtres des sources nécessaires. Ils se mettent à leur recherche, se rendent compte si l'ennemi les occupe, engagent le combat s'ils le jugent propice et tiennent par l'envoi de patrouilles le gros de l'armée au courant de tout ce qui se passe. La question de l'eau est une question vitale. Si les chameliers ne réussissaient pas à s'emparer des sources indispensables, il ne resterait à l'armée qu'à rebrousser chemin jusqu'à ce que l'ennemi ait pu être refoulé. Si l'on ne suivait pas cette ligne de conduite, les troupes arriveraient près des sources, dans un état d'épuisement peu favorable à la lutte ; puis, en cas de retraite, elles seraient une proie facile pour l'ennemi. La lutte pour les sources est donc de grande importance.

Naturellement, il serait possible d'emporter une certaine provision d'eau. Mais qu'on se représente le nombre de bêtes de somme que comporterait une armée de 40,000 hommes seulement. Il faudrait des gardes plus nombreux pour pareil convoi, et des soldats pour le défendre contre l'ennemi qui tenterait vraisemblablement de s'en emparer. Pendant la saison chaude, il n'est pas exagéré de compter pour les troupes en marche, suivant leur origine, de 1 à 3 litres d'eau, par tête et par jour.

Les sources ont d'ailleurs un débit très variable, et c'est un facteur dont il faut tenir compte. Si le débit est très petit, il arriverait que les soldats qui se sont désaltérés les premiers soient assoiffés à nouveau lorsque les derniers auraient bu.

Le choix de la route à suivre dépend tout d'abord des dispositions des habitants. Il est pas strictement indispensable de suivre la route des Caravanes. Si les populations sont bien disposées et si l'ordre règne, on peut faire usage des petits sentiers intérieurs. On subdivise les troupes en détachements qui peuvent causer à l'ennemi de très désagréables surprises.

Si l'ennemi n'est pas en état de défendre les sources, il cherche le plus souvent soit à les rendre inutilisables, soit à en empêcher l'accès en les encombrant de troncs d'arbres. L'empoisonnement n'est pas à craindre ; les populations du désert connaissent trop bien l'importance de leurs sources. Le parti qui s'y résoudrait, alors même qu'il serait victorieux, n'ignore pas les terribles conséquences que cette mesure entraînerait pour lui-même.

La création de dépôts de vivres et d'eau est chose impraticable. Le flair des indigènes, plus développé que celui des chiens, les leur ferait aussitôt découvrir. On ne peut donc y avoir recours qu'en temps de paix.

Quant à la guerre au désert, elle ne diffère pas de celle qu'on livre en d'autres terrains bas. La nature du sol n'entraîne pas, pour le transport des canons, de difficultés plus grandes que celles qu'on rencontre en tout mauvais terrain. On y livre aussi des combats de siège, et naturellement, les positions fortifiées s'élèvent toujours autour des sources d'eau. On croit que les Turcs seront soutenus dans leur marche à travers le désert par les tribus arabes bien disposées à leur égard.

EN SERBIE

Il ne nous arrive que de fragmentaires et rares nouvelles au sujet des opérations militaires en Serbie. Les informations de Nisch ne nous parviennent plus, même par la voie hollandaise. Des communiqués autrichiens, il semble ressortir que le peuple serbe, cause occasionnelle de la grande conflagration européenne, est en train de commencer ses dernières forces et risque de perdre le fruit de son intervention dans la guerre balkanique.

Un journal bruxellois, *Les Dernières Nouvelles*, résume les principaux faits de la guerre austro-serbe ; reproduisons, sous les réserves d'usage, son exposé :

« Depuis le début de la guerre des raisons multiples avaient empêché les Austro-Hongrois d'apporter une attention soutenue sur le front serbe, et la Serbie en avait profité non seulement pour défendre avantageusement ses propres frontières, mais encore de passer les frontières bosniaques et même menacer Sarajevo de sinistre renommée. Mais quelles que soient les causes — elles sont nombreuses et de diverses natures — qui aient empêché les Serbes de profiter des avantages conquis, toujours est-il qu'ils n'avancèrent plus, que le terrain autrichien fut lentement reconquis et qu'enfin les Autrichiens passèrent à leur tour dans le territoire serbe, où leurs opération les ancrent tous les jours davantage.

Le général Potiorek s'est montré certainement à la hauteur de la situation, et ses succès remportés sont tels qu'il faut envisager la fin prochaine de la résistance serbe. Après avoir conquis en une semaine de temps, avec des forces relativement faibles, la Matschia, partie au nord-ouest de la Serbie, la plus fertile peut-être de tous les pays, et avoir fait pratiquer par ses troupes du génie une route ferrée à travers ce pays, les troupes autrichiennes avancèrent toujours et coupèrent la capitale Belgrade du sud du pays. Ni terrain plat ni terrain montagneux rien ne l'arrêta et des combats où les Autrichiens montrèrent une bravoure sans égale les rendirent vainqueurs de la ténacité serbe et maîtres de Waljewo. Sans doute, géographiquement parlant, les territoires conquis par les Autrichiens ne sont pas de grande importance ; mais si l'on songe que toute l'armée active était concentrée dans un pays sauvage et montagneux, déjà par lui-même si favorable à la défense, et que depuis des années cette défense naturelle avait été méthodiquement renforcée par des tranchées bétonnées, on peut inférer des résultats obtenus, que l'armée serbe se trouve désormais dans une situation d'infériorité très sensible.

La tâche accomplie, par l'armée autrichienne en Serbie était extrêmement difficile, et c'est seulement plus tard, lorsque l'état-major donnera un récit complet de cette guerre, que l'on comprendra pourquoi l'armée austro-hongroise a dû pénétrer en Serbie par la Drina plutôt que par le nord, par exemple par Ssmendria où se termine la vallée de la Morave qui conduit jusqu'au cœur de la Serbie.

La Drina, rivière frontière sur une étendue de 150 kilomètres était déjà la première difficulté que rencontrait l'envahisseur, et certes pas des moindres. Les chemins pratiqués de chaque côté de la rivière ont été taillés dans la montagne aux forêts séculaires, et à chaque tournant, parfois très dangereux, que fait le chemin, de nouvelles montagnes viennent arrêter court rivière et chemin et les forcent à prendre d'autres directions. C'est à cause de ces difficultés accumulées, à cause du caractère torrentiel de la rivière qui ne permet qu'un passage très restreint que la Drina passait pour une frontière insurmontable puisque les pontonniers n'y sont presque d'aucun secours. Et pourtant c'est par là que les Autrichiens sont passés, et c'est après ce passage qu'ils ont avec une rare persévérance pris l'une montagne après l'autre pour en chasser gîtes bétonnés les Serbes qui y espéraient pouvoir l'artillerie serbe si bien marqué et faire sortir de leurs tenir indéfiniment !

Une excursion dans cette chaîne de montagnes, qui ne dépassent pourtant pas 7 à 8 cents mètres, est même en temps ordinaire une aventure périlleuse non seulement par suite de l'existence des bandes, mais encore et surtout par suite des véritables sentiers de chèvres. Parvenir à y hisser une armée avec son matériel et ses canons et en chasser un ennemi nombreux qui était à couvert dans des positions bien marquées, ce n'est pas une opération de débutant, et c'est ce qui fait croire qu'après pareil fait d'armes, la situation de la Serbie devient très précaire. »

LA REPRISE DU TRAVAIL

L'importance primordiale du rétablissement des voies de communication, au point de vue de la reprise du travail, est exposée dans l'article suivant, que nous empruntons à un journal bruxellois *Les Dernières Nouvelles* :

« Pour refaire du commerce, il faut avant tout que les communications se rétablissent. La poste fonctionne bien avec certaines localités du Borinage, du pays de Liége et d'Anvers — c'est déjà quelque chose — mais ce qui serait à souhaiter surtout, c'est qu'il nous soit possible de faire quelques petits voyages en chemin de fer. Nous avons de nombreux clients en province qui nous doivent des sommes rondelettes, ce sont des bonnes maisons et en temps normal nous serions certains d'être payés. Toutefois, il se peut que l'une ou l'autre de ces firmes soit totalement ruinées ou même disparues : la guerre amène de ces imprévus. Il nous faudrait donc avant tout nous rendre compte, ne serait-ce qu'approximativement, de l'état de nos affaires, encaisser l'argent qu'il nous est possible de faire rentrer, pour ensuite faire travailler d'après notre situation nouvelle.

Si nous devons aller trouver nos clients en faisant la route en trams et en charrettes, les frais seront trop élevés et les fatigues trop grandes.

Qu'il nous soit donc donné de nous déplacer aisément à l'intérieur du pays et nous nous mettrons en route immédiatement pour essayer de faire reprendre les affaires dans la mesure du possible.

Ces avantages pourraient par exemple être accordés uniquement aux commerçants et sur le vu de leur patente et feuilles de contributions.

De cette façons, les lignes ne seraient pas encombrées de tous les badauds qui voudraient en user pour se repaître du spectacle d'une ville bombardée ou d'un champ de bataille parsemé de tombes.

Ce sont là des arguments qui nous paraissent très justes et il nous semble aussi qu'il doit y avoir quelque chose à faire en ce sens. Certes, nous comprenons que la situation de bien de négociants et industriels doit être modifiée, que bon nombre ont subi de grosses pertes, qu'ecertains ont besoin de faire rentrer des fonds pour continuer, que d'autres encore ne veulent pas augmenter leur stock de marchandises avant de s'être rendu compte de la situation de leur principaux clients, que pour tout cela, il faudrait que les communications se rétablissent.

Mais, il faut aussi se rendre à l'évidence et se dire qu'il n'est pas possible de réorganiser à la fois tout ce qui avait été désorganisé.

On nous certifie que plusieurs grandes lignes sont déjà utilisables, et espérons que bientôt ces facilités s'étendront à d'autres localités.

Entre-temps, que ceux qui peuvent utiliser pour leurs affaires ces grandes lignes le fassent ; que les autres tâchent toujours de renouer quelques relations commerciales soit par correspondances ou de toute autre façon, et que l'effort de chacun tende vers ce grand point vital : la reprise du travail. »

A BRUXELLES

Nos conseillers communaux

Alors que dans tant de villes, dans tant de communes du pays, nous avons eu à déplorer d'inexcusables désertions, il est agréable de constater que dans d'autres centres les mandataires communaux ont rempli et continuent à remplir consciencieusement leur devoir, tout leur devoir. C'est ainsi qu'à Bruxelles notamment tous les conseillers communaux, à l'exception de M. Paul Hymans que sa haute charge retient auprès du gouvernement, n'ont cessé d'être, depuis le premier jour à leur poste. Les services qu'ils rendent sont fort précieux à l'édilité et tous, sans distinction de partis, font preuve d'une activité et d'un dévouement dignes d'exemple.

Les conseillers communaux président, vous le savez, à la distribution de la soupe dans les différents districts de la ville et je vous prie de croire que ce n'est pas là une sinécure. Certains de ces comités distribuent actuellement de 2000 à 3000 rations de potage tous les matins. Evidemment les membres de la municipalité ne sont pas seuls à la peine dans ces comités. Ils sont secondés — et admirablement secondés — dans leur tâche par quelques volontaires dont on ne connaîtra sans doute jamais les noms et dont le dévouement n'en est que plus méritoire. Ces dignes bourgeois, ces femmes compatissantes, qui consacrent ainsi leur matinée à distribuer des bols de soupe ou à débiter du pain aux indigents, mériteraient d'être citées à l'ordre du jour pour les peines qu'ils se donnent, et dont ils ne seront jamais récompensés !

Les conseillers communaux ont généralement aussi à s'occuper de l'organisation de la police bourgeoise. Ils exercent cette mission avec tout le zèle et toute l'activité souhaitables. La ville n'a jamais été mieux surveillée qu'elle ne l'est depuis trois mois.

Mais encore une fois, les membres de la municipalité ne songent pas à s'en attribuer tout le mérite. S'ils ont leur place indiquée dans les commissariats de police où se fait le travail de bureau, la corvée du dehors est imposée à une foule de citoyens qui, chaque jour, par tous les temps, vont faire la tournée que les agents effectuent en temps ordinaire dans leurs

quartiers respectifs. Quand il fait jour, passe encore. L'animation des rues rend moins pénible ce service de surveillance. Mais la nuit, par la température sibérienne que nous venons de subir, la garde bourgeoise a eu quelque mérite à remplir sa tâche de surveillance.

Ce service lui aura sans doute été moins pénible que celui du soldat de garde dans les tranchées de l'Yser. Mais elle l'a accompli vaillamment, et elle y a mis même une certaine coquetterie.

Encore une institution qu'il ne faudra pas oublier quand on dressera le bilan des dévouements obscurs après la guerre.

* * *

Le général baron von Luttwitz, gouverneur militaire de Bruxelles, qui remplissait ces fonctions depuis près de trois mois, vient d'être rappelé par un télégramme de Berlin. Il doit être envoyé sur le front en Pologne russe.

La Ville et la Province

Passeports

Le bureau des passeports est toujours installé aux locaux de la Bourse de Commerce, place d'Armes. Les passeports s'y délivrent le matin de 9 à 11 h. et l'après-midi de 4 à 6 h.

Le taxe à verser par passeport est de 10 centimes.

Le dimanche après-midi, le bureau est fermé.

Un avis annonce qu'on ne se délivre plus de passeports pour la Hollande.

Un autre avertit que toute personne demandant un passeport doit être munie d'un billet signé par le bourgmestre de la commune où elle réside.

Les marchés de Gand

Vendredi le marché aux poissons était relativement bien approvisionné.

120 paniers de poisson frais venant de Hollande ont été vendus à la minque. Les moules et le hareng arrivent régulièrement en quantité suffisante.

Au marché au bétail, 694 bêtes à cornes furent présentées en vente aux prix suivants:

Bœufs, 185; génisses, 231; poids vivant: 1,00 fr., 0.90 et 0.80 le kilo; abattu: 1.70, 1.60, et 1.40 fr.

Vaches: 127; poids vivant: 0.80; 0,70, 0.65 fr.; abattu: 1.60 fr., 1,50 et 1.30 fr.

Taureaux: 150. — Poids vivant: 0.75, 0.65 et 0.45 fr.; abattu: 1.60, 1.50 et 1.35 fr.

Veaux: 119. — Poids vivant: 1.35 fr.; 1.15 fr., et 0.95 fr.; abattu: 2.10, 1.80 et 1.70 fr.

Porcs: 3314. — Poids vivant: 1.15 fr., 1.00 et 0.95 fr.; abattu: 1.40, 1.25 et 1.20 fr.

Moutons: 42. — Poids vivant: 0.95, 0.90 et 0.85 fr.; abattu :2.00, 1.70 et 1.50 fr.

Le marché au beurre

Le marché au beurre fut très animé et bien approvisionné. Les prix furent en moyenne:

Pour le beurre: 3.10 à 3.50 fr. le kilo.

Les œufs frais valaient 4 francs les 26; les œufs conservés à 2.70 fr. les 26.

A Wetteren

Là comme dans la plupart des centres industriels la situation est des plus pénibles.

Dès le début de la crise l'administration communale a mis tout en œuvre pour alléger la misère parmi les ouvriers; c'est ainsi que la soupe populaire était distribuée à environ 1300 familles nécessiteuses qui recevaient en outre une ration de pain.

En vue de remédier à la mendicité, une circulaire vient d'être distribuée à la bourgeoisie en vue de l'engager à coopérer à l'œuvre « du secours hebdomadaire », qui a organisé des versements hebdomadaires de 1 fr., 2 fr. 50 et 5 francs.

On espère pouvoir ainsi accorder un secours hebdomadaire aux 6,500 personnes secourues actuellement.

On a néanmoins bon espoir de voir la situation se modifier à bref délai par le fait que les fabriques Pipyn, Collyn et Ameye ont repris le travail.

La fabrique Beernaerts, qui occupe 2,000 ouvriers, est encore forcée de chômer.

La situation à Waereghem

La misère règne parmi la classe ouvrière. Une seule fabrique, en effet, celle de M. De Zutiere a pu continuer le travail. Faute de combustible, toutes les autres usines ont dû fermer leurs portes, quoique les commandes ne manquent pas et que les directions cherchent les moyens de donner du travail à leur personnel. Jusqu'ici les nécessiteux ont été secourus à l'aide de bons, mais à partir de la semaine prochaine, des cuisines populaires seront organisées pour venir en aide aux familles dans le besoin.

En outre une propriétaire de grands bois a mis en vente trois de ses bois pour les convertir en combustibles.

Vols de bois

Dans la Flandre Occidentale et spécialement dans la région de Courtrai, on constatait depuis un certain temps de nombreux vols de bois. On ne se contentait plus de couper les branches mais on rasait littéralement des bois entiers.

La police, aidée par l'autorité allemande, a arrêté un certain nombre d'individus qui se sont rendus coupables de ces méfaits. Ils ont été incarcéré à la prison de Courtrai.

NOUVELLES MILITAIRES

Comme suite à la liste déjà publiée des militaires belges promus pour actions d'éclat, on cite encore, comme promus commandeurs de l'Ordre de Léopold:

Les colonels: Couturieaux, J.-B.-A.-U.-M., commandant le 8e régiment de ligne, et Jacques, J.-M.-A., commandant le 12e régiment de ligne, adjoint d'état-major.

Officiers de l'Ordre de Léopold. — Les majors: Lemercier, A., du 1er régiment de lanciers, adjoint d'état-major; Tilkens, A.-G., du 1er régiment d'artillerie, adjoint d'état-major, et Carluyvels de Collaert, C.-F.A.-M.-C.-J. (Ecuyer), du 1er régiment de lanciers.

Chevaliers de l'Ordre de Léopold. — Les capitaines-commandants: Willemaers, R.-H.-M.-A., du 4e régiment d'artillerie, et Radoux, E., commandant la compagnie de pionniers de la 2e division d'armée.

Les lieutenants: Tilmant, G.-M.-L.-J., de la compagnie de pionniers de la 2e division d'armée, et Pulinx, E.-M.-F., du 1er régiment de lanciers.

Le sous-lieutenant Devraede, H.-A., du 4e régiment d'artillerie.

Le sous-lieutenant payeur de Jongh Dewyngaert, E., du 7e régiment de ligne.

Les médecins adjoints: Gennotte, G.-J.-H.-A., attaché au 3e régiment de ligne, et Godenne, P.-M.-C.-G.-J., attaché à la 4e division d'armée.

Le soldat Bechoux, F.

Sont nommés chevaliers de l'Ordre de Léopold II: l'adjudant Schmitz; l'élève à l'école militaire Biname; le 1er sergent Pollet et le soldat Berge, du 7e régiment de ligne; le premier maréchal des logis chef Leys, du 4e régiment d'artillerie; les maréchaux des logis Mergenaire et Van Delft, du 1er régiment de lanciers; le brigadier Claes, du 1er régiment de lanciers; le sergent Boivyn, du 2e régiment de ligne; le soldat Peeters, de la compagnie de mitrailleurs Hotchkiss.

Croquis de bataille par un officier allemand

Le capitaine von Salzmann, qui a fait de nombreuses campagnes comme correspondant militaire du « Berliner Lokal Anzeiger », et qui sert actuellement dans l'artillerie de campagne allemande sur le front occidental, envoie à son journal le récit d'une scène à la quelle sa batterie fut mêlée dans l'après-midi du 12 novembre. Il écrit:

« Nous avions canonné depuis une heure une forte position française, au-dessus du Canal, près de Steenstraten. L'artillerie ennemie avait, pendant toute la journée, fait des efforts inouïs pour nous mettre hors de combat. On avait enregistré de grandes pertes: le colonel et le major étaient blessés; l'adjudant était mourant, tandisque plusieurs officiers de l'état-major avaient reçu des blessures légères ou graves. Nous autres, artilleurs, faisions notre possible pour venir en aide aux blessés et les mettre en lieu sûr. A certain moment, l'infanterie devait marcher à l'assaut: le commandant de notre batterie reçut ordre d'en détacher un canon pour appuyer le mouvement, dans la ligne des tirailleurs. On manda sur le champ l'attelage du canon et du caisson du sous-officier Wittenburg. Deux sous-officiers rivalisent pris les devants pour choisir une bonne position. Les chevaux étant là, nous les attelâmes, et nous avançâmes au milieu, malgré une réelle pluie de mitraille. A deux cents pas, devant nous, les granges d'une grande ferme brûlaient, et l'épaisse fumée noire chassée de notre côté devait empêcher vraisemblablement les artilleurs français de s'apercevoir de notre marche. Les observateurs, perchée au haut d'un clocher, de l'autre côté du canal, ne nous virent pas pour le même motifs, et nous pûmes approcher.

Tout à coup, voici le premier shrapnell qui éclate au beau milieu de la troupe. Un des cavaliers du centre tombe de cheval. Je suis blessé, crie-t-il, en dégrafant sa tunique. En effet, un éclat lui avait traversé la poitrine. Je criai: Sous-officier Wittenburg, conduis toi-même, et en avant. Un cri retentit, une seconde explosion: les chevaux de volée et ceux du centre roulent à terre, en désordre. Les éclats d'obus les ont atteints aux jambes, et poitrail, à la gorge. Je crie: Détachez, laissez les seuls chevaux de timon. Le caisson n'était plus lui aussi qu'un chaos de chevaux et d'hommes. A ce moment, les détonations se suivent de près.

Je reçois un coup formidable à la jambe; je me baisse et vais grimper sur un chariot renversé au bord de la route. «Soldats, criai-je, songez à vos serments; en avant! » Mais, juste à ce moment, une grenade tombe au milieu des chevaux restants; le canon se retourne vers la gauche. Je suis blessé gravement au pied, et c'est à peine si je puis encore avancer.

La situation devient critique. Je me trouve presque seul sur la route :Plutôt mourir que de ne pas exécuter l'ordre reçu. Le brave sous-officier Noth veut me mettre un pansement, mais les autres sont plus mal arrangés que moi. Sous-officier Stark, commendai-je: appelez des volontaires! Le canon doit aller de l'avant! Un de mes hommes accompagne Starck et je les entendis crier: «Les volontaires, en avant! » Et, alors, ils vinrent tous, même en trop grand nombre, des étudiants imberbes, des employés de commerce, tous, tous. Ils dételèrent les chevaux abattus, retournèrent le canon et avancèrent, d'autres emportant les munitions sur les épaules. On m'avait hissé sur la pièce, et moins de quinze minutes après nous faisions feu. »

La Finlande et la guerre

La Finlande se trouve dans cette situation étrange: Quoiqu'elle fasse partie de l'empire russe belligérant et que les premières opérations de guerre se soient déroulées dans les environs immédiats de la côte finlandaise, ce pays ne prend pas part à la guerre. La Finlande n'a d'ailleurs pas d'armée, celle-ci ayant été supprimée à la fin du XIXe siècle, malgré la valeur que les soldats finlandais avaient montrée au cours de la campagne turco-russe de 1877 et 78. La Russie maintint l'armée pendant quelque temps, par mesure d'ordre. Puis, craignant qu'elle ne pût servir un jour contre l'empire et ne désirant pas enrôler les soldats finois dans l'armée impériale, le gouvernement russe supprima l'armée de Finlande, obligeant seulement le pays à une contribution militaire annuelle de 12 millions et demi.

Aujourd'hui, c'est du moins ce qu'affirme une correspondance danoise d'un confrère hollandais — les journaux ont publié le 17 courant un ukase impérial disant qu'un programme est mis à l'étude ayant en vue la russification du gouvernement finlandais. On ignore si ce gouvernement sera appelé à dire son mot au cours des discussions préliminaires, encore que la Constitution finoise ordonne qu'on l'occurence il soit consulté.

On assure que le nouveau programme prévoit notamment le règlement de la position des fonctionnaires: leur inamovibilité serait limitée, de même que leur droit d'appartenir à des partis politiques. D'autres mesures seraient prises concernant les pouvoirs judiciaires, administratifs, concernant les libertés de la presse, d'association, de réunion, etc... Les questions de religion et de langue seraient également réglementées. Le département finois de l'Instruction publique serait dépendant du ministère russe de l'Enseignement, et les Ecoles grecques-orthodoxes auraient leur direction autonome en Finlande. La connaissance de la langue russe sera obligatoire pour l'admission à l'université, mais la langue finoise ou suédoise sera également obligatoire dans les institutions d'enseignement russes en Finlande. La Russie et la Finlande seraient réunies pour la douane. La monnaie russe sera la monnie obligatoire du pays. Les chemins de fer seraient améliorés techniquement à l'égal de ceux de l'Empire, mais ce sera le règlement russe qui entrera en vigueur. L'activité des Banques agricoles serait étendue à la Finlande, pour le départ des terrains entre non-propriétaires. La question des naturalisations et des droits de citoyens russe à acquérir par les Finois serait définitivement tranchée, etc., etc.

Les dépenses de la guerre

Sir George Paish, conseil financier de Lloyd George, a déclaré, suivant un télégramme Reuter de Londres, qu'en peu d'années les dépenses de guerre pourront être compensées par l'économie résultant de la diminution des armements, cette économie peut être évaluée à 40 millions L. S. par an.

Les pertes françaises

Berne, 27 novembre (Vaz Dias). — Les pertes françaises jusqu'au 1er novembre étaient de 130.000 tués, 370.000 blessés et 167.000 prisonniers.

Les crédits pour la guerre en Allemagne

Le projet de loi concernant la fixation du deuxième projet supplémentaire au budget de l'Empire pour l'exercice 1914 vient d'être soumis au Reichstag. Il autorise le chancelier de l'Empire à emprunter, à titre de crédit pour dépenses extraordinaires, une nouvelle somme de 5 milliards de mark. Le chancelier est en outre autorisé, pour renforcer transitoirement les ressources extraordinaires de la caisse principale de l'Empire, d'émettre suivant les nécessités 400 millions de marks de Bons de Trésor en sus des sommes prévues par la loi de finances.

Dans l'exposé des motifs, il est dit que sur ces nouveaux crédits une somme pouvant aller jusqu'à 200 millions de marks sera, d'après les décisions du Conseil Fédéral, appliquée à la distribution de secours hebdomadaires pendant la guerre, ainsi que pour secourir des communes et des fédérations de communes pendant la période de guerre. Ces crédits seront surtout répartis en secours pour les chômeurs et pour les familles des hommes se trouvant sous les drapeaux.

LES TRANCHÉES

Au sujet des tranchées, construites en Flandre, les appréciations des correspondants sont entièrement contradictoires. Tandis que les uns en font un tableau de misère, les autres parlent de confort.

Un correspondant hollandais qui a visité les retranchements sur le front allemand en fait la description suivante:

« Du côté allemand, deux tranchées parallèles sont construites au front. La première est celle des troupes se trouvant sur la ligne du feu; la seconde sert d'abri aux troupes de rechange. On sait que chaque soir les troupes se trouvant dans les tranchées avancées se retirent vers la seconde ligne de tranchées dont les occupants vont les remplacer. Dans ces dernières tranchées règne effectivement un certain confort. Ici les tranchées sont fermées et entièrement couvertes. Elles sont en partie revêtues intérieurement de nattes et de couvertures de lits.

Au surplus, les occupants sont à l'abri du feu des fusils et des mitrailleuses et même des obus, la seconde ligne de tranchées étant généralement invisible à distance.

Il est évident que les premières tranchées construites souvent à 800 ou 1000 mètres en avant des secondes, sont exposées au feu, même parfois nuit et jour. Elles sont naturellement ouvertes du côté de l'ennemi, et il ne peut être question d'un abri suffisant dans la plupart des endroits. De ce fait, les Allemands eurent beaucoup à souffrir de la récente tempête de neige.

Les occupants doivent exercer nuit et jour une surveillance rigoureuse en vue d'une attaque éventuelle de l'ennemi.

Quoique les troupes avancées doivent être remplacées toutes les 24 heures, il y a des cas où les troupes de seconde ligne sont requises à un endroit éloigné menacé par l'ennemi et alors le remplacement ne peut avoir lieu. Dans ce cas les hommes de première ligne restent plusieurs jours dans leurs tranchées sans nourriture suffisante et parfois sans dormir. Les troupes qui se rendent le soir dans les tranchées avancées emportent pour 24 heures de vivres, car il ne peut être question de les approvisionner pendant le jour. Parfois aussi on y transporte une réserve de vivres, en vue de toute éventualité.

Le transport des morts et des blessés se fait le soir ou la nuit.

Il est arrivé néanmoins que durant quelques jours aucun coup de fusil, ne fût tiré sur une partie du front. »

La bactériologie dans les armées en campagne.

On lit dans *Le Belge:*

« L'adaptation vraiment pratique des méthodes de laboratoire à l'hygiène des armées en campagne est de date toute récente. La plupart des armées européennes ont constitué dans ce but un matériel spécial qui répond aux exigences de la science moderne.

Aujourd'hui, nous savons que, seul, le laboratoire permet de fixer rapidement le diagnostic des cas incertains ou suspects pour certaines maladies épidémiques (fièvre typhoïde, choléra, peste, dysenterie, etc...), et que, seul, il permet d'en préciser l'origine.

C'est, d'autre part, une loi de pathologie militaire, en général peu connue du grand public: qu'à la guerre les déchets par maladie et surtout par maladies épidémiques sont toujours supérieurs aux pertes par le feu. L'histoire des guerres passées est remplie d'exemples qui nous montrent les désastres causés par le «typhus », la « fièvre typhoïde » et la « dysenterie », dans les armées mobilisées.

Pour juger des ravages causés par les maladies infectueuses, voici, par exemple, la guerre de Sécession où les Américains du Nord eurent environ 30,000 décès par la fièvre typhoïde; voici la guerre franco-allemande où 475,000 Allemands ont dû être admis dans les hôpitaux pour cause de maladie, tandis qu'on y traitait cinq fois moins de blessés (98,254).

La fièvre typhoïde entraînait à elle seule le plus grand nombre d'hospitalisations (73,396 cas), atteignant ainsi près de 1/10e de l'effectif, provoquant 6,985 décès, si bien qu'elle avait coûté aux Allemands 6 fois plus d'indisponibles et 2 fois plus de morts que la plus meurtrière de toutes leurs batailles, la bataille de Saint-Privat.

Tout récemment encore, voici la guerre turco-balkanique où le choléra de l'armée turque, rapidement propagé aux troupes des Alliés contribua plus encore peut-être que les canons de Tchataldja, à arrêter l'élan des Bulgares.

« Nous compenserons notre infériorité numérique par la suppression des maladies infectueuses », déclaraient les Nippons au début des hostilités avec les Russes.

Les Japonais, en effet, ont, les premiers, utilisé le secours de la bactériologie pour vérifier la valeur hygiénique des cantonnements, camps et bivouacs avant l'occupation des troupes.

La bactériologie peut être utilisée en campagne pour un certain nombre de recherches cliniques:

1. Le diagnostic rapide des fièvres typhoïde et paratyphoïde par des procédés qui exigent à peine quinze à dix-huit heures;
2. Le diagnostic de la peste et du choléra;
3. La recherche, dans les selles, du bacille d'Eberth, du vibrion cholérique et du bacille de la dysenterie;
4. Le diagnostic de la diphtérie, des infections à bacilles fusiformes (pourriture d'hôpital) observées dans certaines campagnes;
5. Enfin le diagnostic de la morve et de quelques autres maladies contagieuses du cheval et des troupeaux de ravitaillement, qui accompagnent les armées, affections dont certains sont transmissibles à l'homme.

C'est à toutes ces indications que répond le laboratoire portatif de bactériologie de campagne, dont viennent d'être pourvues récemment les troupes françaises.

Toutes les grandes armées européennes sont actuellement pourvues de laboratoires de bactériologie de campagne constitués dans le même but.

En Autriche, il se compose de deux caisses en bois d'égales dimensions dont le poids total est de 90 kilogrammes environs.

Le modèle de laboratoire de bactériologie adopté par l'armée allemande est plus lourd que celui des autres armées. Son poids est de 250 kilos et les diverses caisses qui le composent comprennent un matériel considérable, dont nous ne connaissons pas la nomenclature détaillée.

En Russie, outre un laboratoire par corps d'armée, il existe actuellement des laboratoires dans les hôpitaux de campagne. C'est avec cet outillage hygiénique que le général Kouropalkine put organiser cinq colonnes volantes pour la prophylaxie des maladies épidémiques, avec vingt-quatre détachements de désinfection et les services rendus ont été considérables.

Le laboratoire de campagne en usage dans l'armée italienne se compose de cinq caisses rectangulaires, du poids de 50 kilos chacune, avec couvercle à charnières et de trois dames-jeannes.

Toutes les puissances militaires ont compris que la bactériologie qui limite ou prévient les épidémies est aussi nécessaire en campagne que la médecine proprement dite ou la chirurgie.

Dr ORTICONI.

La forteresse de Varsovie

Varsovie a été déjà menacé il y a quelque temps par les armées allemandes. Cette ville est le centre de la grande ceinture des forts russes de la Vistule. Aussi lira-t-on avec intérêt quelques lignes à ce sujet:

« Les plans d'après lesquels la forteresse a été construite et fortifiée datent de 1908. En 1910, des bruits se répandirent qu'on allait abandonner les fortifications de la Vistule et que le front de défense serait reculé sur la ligne Bjelostok-Brest-Litovosk-Oberer-Bug. Il paraît qu'il y a eu à ce sujet de grosses divergences d'opinion parmi les ingénieurs russes. Finalement, le gouvernement impérial se prononça pour le maintien de Varsovie, qui est une place de guerre excellente et bien défendu par les obstacles naturels. L'ancienne ceinture des forts de Varsovie comprend sur la rive gauche de la Vistule 11 forts et une redoute; sur la rive droite il y a 7 forts. Les travaux sur la rive gauche, exécutés d'après les plans de 1908, sont aujourd'hui terminés; les forts mêmes sont améliorés conformément aux dernières exigences de la guerre. Sur la rive droite, la nouvelle ceinture des forts est avancée de 3 à 5 kilomètres et relie Serozk à Segrsh. La ceinture totale des forts a une étendue de 50 kilomètres; elle est par conséquent de beaucoup inférieure à celle d'Anvers. D'après les rapports russes, la forteresse possède environ 1,400 pièces d'artillerie; la garnison est de 50,000 hommes. Naturellement, le nombre des défenseurs de Varsovie est aujourd'hui beaucoup plus important. Les Allemands auront tout d'abord à s'occuper, dans leur marche en avant, de Nowogeorgijevosk, premier ouvrage avancé de la forteresse de Varsovie. Nowogeorgijevosk se trouve au confluent du Narew-Bug et de la Vistule et a pour mission de protéger les deux ponts, y compris celui du chemin de fer. C'est Napoléon Ier qui fit construire en 1807 cet important point d'appui. L'ancienne citadelle est située sur la rive droite, exactement vis-à-vis du confluent du Harew-Bug; une série d'ouvrages fortifiés, construits près de Novoydovor sur la langue de terre formée par le Narew-Bug et la Vistule, servent à la protection immédiate des deux ponts. En 1880, la forteresse a été renforcée par une ceinture formée de huit ouvrages avancés et indépendants les uns des autres; ils se trouvent à une distance moyenne de 7 kilomètres de la fortification principale. Dans ces dernières années, une nouvelle ceinture de forts beaucoup plus avancés a été construite en vue de répondre aux exigences modernes de la guerre. Les surprises apportées par les mortiers de 42 centimètres dans l'ouest nous permettent de juger jusqu'à quel point on peut se fier à la valeur de ces fortifications. »

Congrès de socialistes

Lundi dernier s'est ouvert, à Stockholm, le Congrès des socialistes Suédois qui durera vraisemblablement une quinzaine de jours. Y assistent également des délégués de Norwège, Danemark et Finlande.

A l'ordre du jour on remarque notamment une proposition du Comité directeur d'engager des pourparlers avec les libéraux au sujet d'une collaboration politique sur la base d'un programme commun. Ces deux partis, ensemble, disposent de la majorité dans la Seconde Chambre, et dans une réunion des deux Chambres. En prévision des cas où la Première Chambre rejetterait une loi votée par la Seconde, il n'est pas impossible qu'on en arrive à la constitution d'un ministère mixte, constitution à laquelle la direction du Parti socialiste est favorable. Il y a toutefois une tendance opposée dans le parti, mais on estime que la direction finira pas en avoir raison.

Sera également examiné par le Congrès le moyen de mettre le programme du Parti d'accord avec le problème de la Défense Nationale. L'ordre du jour porte en outre plusieurs questions importantes touchant les Unions professionnelles.

Le Congrès a délégué trois de ses membres auprès du ministre de l'Intérieur pour lui demander d'abroger les droits d'entrée sur les grains, de favoriser leur importation, et d'en règlementer les prix. La délégation demanda également la règlementation des importations de bétail et de viandes.

Le Ministre à promis un examen attentif de ces questions.

A la frontière limbourgeoise

On écrit de Maestricht (Limbourg hollandais) au *Nieuwe Rotterdamsche Courant:*

« Depuis l'interdiction d'exporter différents vivres, comme le fromage, le saindoux, le lard, etc., et surtout le pain, le commerce n'est plus aussi intense qu'il y a quelques semaines. Du café, du savon, du chocolat et des légumes sont, toutefois, expédiés encore en grandes quantités. En général, ce sont les bateaux allant de Maestricht à Liège qui font le plus de transports, mais il y a également une légion de charrettes aux formes les plus variées qui viennent se remplir d'achats pour les communes belges de la frontière. Ainsi, on pouvait voir, ces derniers jours, sur le marché, une voiture portant l'inscription « Charrette pour la Hollande entièrement couverte et chauffée. »

Il ne faudrait pas croire que les pommes de terre, le pain, et autres articles dont l'exportation est interdite ne franchissent plus la frontière. Il y a toujours des exceptions. Chose étrange, on peut même lire sur certaines vitrines « Permission d'exportation de fromage », sur d'autres « Permission d'exportation de saindoux ».

Pour ce qui regarde spécialement le pain, sur l'ordre du commandant de l'armée de campagne, l'autorité militaire de Fendroit a autorisé l'exportation de certaines quantités de cette marchandise dans les communes belges de la frontière, où règne la misère. Ce qui prouve que c'est le cas de nombreuses localités, c'est le fait que, dans un village des environs de Liége, ayant une population de 3,000 âmes, on fait actuellement le pain avec de la farine de froment, de la farine d'orge, et des pommes de terre bouillies, le tout mélangé dans des proportions prescrites par les médecins.

Pour obtenir l'autorisation d'exporter du pain, en Belgique, il faut d'ailleurs accomplir une foule de formalités, échanger des télégrammes avec les autorités, même il est souvent nécessaire que les bourgmestres des localités en cause fassent personnellement le voyage de La Haye. Du grain envoyé à Liége grâce à l'intervention de la légation américaine, les communes de la banlieue n'avaient pas reçu encore, dimanche dernier, la moindre part. L'envoi se trouvait toujours à la gare de Liége.

Les prisonniers belges en Allemagne

Le gouvernement général allemand de la Belgique est en possession des listes complètes des prisonniers belges en Allemagne, et les met à la disposition de la Croix Rouge de la Belgique. Cette dernière a établi un bureau spécial: Agence belge de renseignements pour les prisonniers de guerre et les internés sous le patronage de la Croix Rouge de Belgique (Bruxelles, 12, Marché au Bois).

Les sujets belges ont donc à s'adresser à ce bureau pour toutes les nouvelles concernant les prisonniers de guerre.

La correspondance postale des prisonniers belges en Allemagne est réglée de la manière suivante: Les correspondances destinées de l'Allemagne en Belgique parviennent du bureau de poste n° 1 d'Aix-la-Chapelle au bureau de poste n° 1 de Bruxelles, qui en fait la distribution. Les correspondances pour les communes où sont établis des bureaux de poste allemands, seront dirigées vers ces bureaux pour être remises à leurs adresses respectives; les autres correspondances seront remises au bureau bruxellois de la Croix Rouge qui s'est chargé de leur expédition ultérieure. Dans la direction en sens inverse les correspondances remises dans les boîtes aux lettres ou aux bureaux de poste allemands ou par l'entremise de la Croix Rouge seront expédiées en Allemagne de la manière ordinaire.

Seront seuls admis: Les lettres ordinaires ouvertes sans remboursements (lettres, cartes-postales, imprimés, échantillons et papiers d'affaires), par les lettres chargées ou recommandées, pas de paquets ni de mandats. Il n'y a point de port à payer.

NOS GLOIRES SPORTIVES

Tous les sportsmen ont fait leur devoir, malheureusement la liste des victimes est longue. Nous citerons quelques vainqueurs de prix olympiques et les champions les plus connus: Odile Defraye, coureur cycliste, vainqueur du Tour de France, mort; Thys, routier; Lapize, id.; Deman, id.; Magné, célèbre joueur de football; François Faber, vainqueur de Paris-Lille, tué à l'ennemi; Marcel Buysse, le célèbre routier; Cyrille Van Houwaert, vainqueur de Bordeaux-Paris, gagne d'innombrable courses de bicyclettes, mort au champ d'honneur; Rabau, maître d'armes, tué à une attaque d'avant-garde près de Diest; Ducret, escrimeur célèbre, blessé et fait prisonnier; le capitaine de Mas Latrie, escrimeur, champion de sabre, tué en France; le baron de Eynde, champion d'épée de Paris, blessé de 4 balles; le capitaine Sée, le rénovateur de l'escrime à la baïonnette, grièvement blessé en sauvant son colonel; Breitmayer et Lonzier-Dorcières, les duellistes fameux, sont sains et saufs, ils se sont engagés comme observateurs aviateurs.

Crombez, aviateur belge, décédé à Calais, le 1er novembre.

A. F.

Une Bourse officieuse ?

La Belgique n'est point d'avis qu'il y ait lieu de suppléer, par un organisme officieux et sans garantie, à l'absence d'une Bourse officiellement contrôlée.

Dans tous les grands centres financiers du monde — à Londres, à Paris, à Berlin, à Saint-Pétersbourg, à Vienne, à New-York — les marchés financiers sont fermés depuis longtemps, dit ce journal. Pourquoi ont-ils clos leurs portes alors que le spectre de la guerre ne faisait encore que d'apparaître à l'horizon? Tout simplement parce que s'ils avaient persisté à travailler, ils auraient de façon foudroyante consommé la ruine générale. La guerre tendant à l'excès les nerfs et les cerveaux les plus robustes, ceux-là même que le besoin n'y aurait pas forcés auraient fini par vouloir tout vendre, gagnés par la panique grandissante, par cette terrible maladie morale plus difficile à enrayer que la plus pernicieuse des fièvres.

Lorsque le fléau de la guerre aura terminé son œuvre abominable, les capitalistes retrouveront le calme et le sang-froid. Ils jugeront alors, plus sainement qu'ils ne le feraient aujourd'hui, de l'opportunité de se débarrasser de leurs titres. Nous pouvons même dire que généralement, dès qu'ils verront l'horizon économique s'éclaircir, ils ne désireront plus vendre. Au contraire, il nous paraît hors de doute qu'à ce moment ils songeront plutôt à acheter. Ainsi se reconstituera un marché normal, où à l'offre fera contrepoids la demande enfin revenue.

Il apparaît donc tout naturellement qu'il faille attendre des heures moins sombres pour remettre en marche un rouage qui était autrefois indispensable à toute notre vie sociale, mais qui ne servirait aujourd'hui qu'à la troubler plus profondément et plus irrémédiablement qu'elle ne l'est déjà.

Quant à une Bourse officieuse, elle ne servirait vraiment à rien. Les maigres transactions qui s'y noueraient ne pourraient avoir aucun caractère sérieux, aucun contrôle officiel, et nous nous refusons à croire qu'il se trouverait des agents de change, quelque dure que soit la période qu'ils traversent, pour se prêter à un pareil simulacre de Bourse. Pas un seul, nous en sommes intimement persuadés, ne voudrait seulement s'exposer à faire dire qu'il a prêté son ministère à une semblable organisation, dans laquelle les intérêts des clients ne seraient peut-être pas suffisamment sauvegardés.

EN PERSE

Constantinople, 27 novembre (Wolff). — Le Tasvir-i-Efkiar annonce que la Perse participera à la guerre contre la Russie. Seulement la Perse voudrait attendre quelques jours encore, jusqu'au moment où les armées turques ayant pénétré plus avant dans le Caucase, l'envoi de nouvelles troupes russes en Perse soit impossible.

AU GRAND-DUCHÉ

Luxembourg, 26 novembre (Wolff). — D'après le *Luxemburger Wort*, l'Empire Allemand a payé à ce moment, pour indemnités, dans le Grand-Duché, 1,283,000 francs. En plus, le gouvernement grand-ducal a reçu, pour usage de routes et de bâtiments publics une somme de 311,000 francs.

AU MONTÉNÉGRO.

Voici d'après la *Belgique* un très bref aperçu touchant les opérations de guerre au Monténégro:

« On sait que le petit peuple monténégrin n'a pas hésité à se joindre à la Serbie, et que dès le début de la guerre il a essayé sans retard d'envahir la Bosnie. Tout d'abord, il avait pris une légère avance, mais bientôt après les deux brigades qui constituent le plus clair de ses forces, subirent des revers qui arrêtèrent leur élan.

L'activité militaire du Monténégro en fut quasi paralysée. Ses troupes ont dû se borner depuis lors à quelques incursions dans la Dalmatie, vers le sud de Trébizonde, où elles se sont heurtées aux troupes qui protégeaient de ce côté la frontière autrichienne. Il faut retenir toutefois que les Monténégrins ont procédé, dans le courant de ces dernières semaines, à un vigoureux bombardement de Cattaro et des positions autrichiennes établies sur les hauteurs qui dominent ce port. A la vérité les Autrichiens prétendent que leur tir presque incessant n'a pas occasionné de gros dommages, mais les soldats du roi Nicolas n'en conservent pas moins inviolé leur fort de Lovcen, point stratégique de premier ordre dont ni l'artillerie lourde, ni les canons de marine de l'ennemi n'ont réussi à les déloger: certaines positions avancées tout au plus ont pu être démolies, au cours d'attaques nocturnes pendant lesquelles les aéroplanes autrichiens y ont jeté force bombes. Ajoutons — sous réserves — que ceux-ci auraient réussi à survoler Cettinjé et d'y laisser tomber leurs projectiles à proximité du palais royal, ce qui aurait décidé le roi Nicolas et sa famille à se retirer à Niksic, ville située dans le centre du pays à une quarantaine de kilomètres au nord de la capitale. »

Nouvelles diverses

LA PRISE DE BASSORAH. — Les journaux anglais attachent une grande importance à la prise de Bassorah par les troupes de l'armée anglo-indienne. Ce port devait être, comme on sait, les terminus du chemin de fer de Bagdad, dont une partie des terrassements était déjà achevée entre Bagdad et Bassorah. C'est déjà actuellement, du reste, un port important, où la ligne Hamburg-Amerika avait institué un service régulier. La ville de Bassorah appartenait à la Turquie depuis 1668.

CORRESPONDANCE.

Nous recevons la lettre suivante:

Monsieur le Directeur,

J'ai lu avec le plus vif intérêt les articles du 23 et du 24 novembre, l'un relatif à la fondation Rockfeller et du rôle de l'Hygiène et l'autre concernant l'Hygiène et la Guerre, parce qu'ils corroboraient mes desiderata souvent exprimés.

En effet il est du devoir de ceux qui à regret, je le sais, ne peuvent rendre des services comme médecin au front, de chercher à mettre à profit leurs aptitudes et leurs connaissances médicales et hygiéniques dans les régions dévastées, au point de vue de la prophylaxie sanitaire, plus urgente que jamais. Quant à moi, j'ai l'honneur de vous prier d'informer les administrations communales, les associations privées de bienfaisance et autres, qu'à défaut d'organisme officiel, je me mets volontiers à la disposition des populations comme hygiéniste volontaire pour leur venir en aide, soit par tracts, par conférences, soit personnellement, pour conjurer des épidémies menaçantes.

Je ne demande qu'à pouvoir aller au feu des épidémies! En effet, Monsieur le Directeur, vous êtes convaincu, comme moi, que nous devons sauver et sauvegarder nos populations éprouvées que les armes ont épargnées.

Je vous prie d'agréer, etc.

Dr E. VERMEULEN (1),
Médecin-hygiéniste,
Oostacker-Gand.

Lettres à retirer

Le consul des Pays-Bas a reçu une série de lettres que les intéressés peuvent retirer chaussée d'Anvers, 231, Mont-St-Amand, tous les jours de 2 à 5 heures de l'après-midi, excepté le dimanche. Les lettres seront délivrés contre production des pièces d'identité et aux heures indiqués ci-dessus. (Prière de demander le numéro qui précède le nom.)

Liste N. 11 du 28 Novembre.

Gentbrugge. — Irma Ranard, rue du Brochet; Sœur Marie-Joseph, Institut St-Joseph; E. De Vogelaere, ch. de Bruxelles; Alph. De Keyser; L. De Lescluze, Instit. St-Joseph; Just. D'Hondt, rue du Ruisseau; Th. Merry, rue de la Chapelle; Léon Morcels, ch. de Bruxelles; Mad. Bt. Piens, Voordries; Mad. Priem, rue Van Oost; Mad. Ve Steenhout, rue Edmond Block; Charl. vander Mensbrugghe, rue du Cornet de Poste; Versluys, Société du Tram, ch. de Bruxelles.

Mont St-Amand. — Mad. Jul. Annamé, rue des Champs; Mad. Edmond Bayens, rue des Entrepreneurs; H. De Bruyn, ch. d'Anvers; E. De Graeve, rue Marie-Henriette; De Gelder Vital, ch. d'Anvers; De Looze, rue Azalée; Julma De Vos, ch. d'Anvers; Jeannette Geers, rue de la Bienfaisance; Dés. Geirnaert, Arrière rue; Jac. Geysen, rue Heyveld; Mad. Kickx, rue Heyveld; Supérieure du Couvent de la Visitation, rue de l'Eglise; Liév. Marcen, vieille Barrière; H. Nouwynck, rue de l'Avenir; Dés. Rombout, rue de l'Ecole; Mad. E. Ryckaert, rue de l'Ange; T. van Beneden; Dr van der Plancken, rue de l'Avenir; Th. van Hulle-Verstichelen, ch. d'Anvers; Mad. O. van Steenberghe, rue du Sculpteur; Mlle Jul. van Velthem, rue Westveld; Mlle P. Vercauteren, Grande Béguinage; Mad. Alb. Verdonck, rue Mertens; J. Vergeylen, rue de la Prairie; Mad. Vromant-Jonsens, rue du Prince Albert; Mad. Bracl-Kickx; Arth. Clays, rue Mertens; Mad. Em. De Graeve, rue Heyveld; Mad. M

Oostacker. — Ve Verbeke, Wolputlei.
Loochristy. — Mad. De Groote, chez M. De Schryver; van de Weghe; T. T. Arnold; Frères van den Abeele.
Audenarde. — M. De Baets; Mlle Aretz, Château Peteghem.
Evergem. — Jean Van Winsen, horticulteur.
Aelbe. — René Van Hulle, rue de la Station; Echevin Goeminne.
Eecke. — Baron Kervyn, Château de Nazareth; Cam. Schiettecatte, Eecke village; Aug. Elstraeten, rue du Sable, 19; Schaubroeck Van der Linden.
Malines. — Mlle Maréchal, digue de Canal; Louis Van Ballen, secrétaire, Blaesvelt.
Lokeren. — Bertha Van Mol, rue de l'Industrie; Jos. Aerts, rue de l'Etoile; Emilie Basteyn, rue des Casernes; P. de Maerschalk, Gravestraat; Mlle M. Piens, Allée Verte.
Wyngene lez-Thielt. — J. B. Van Quatem De Schepper.
Renaix. — Reyntjes Van de Wiele; Edm. Haelters; Mère Isabelle, Hôpital Civil; Sœur Syra, couvent des Sœurs de la Charité; Aug. Van de Wiele, Klype.
Meirelbeke. — Hort. Rigouts; Jean Bos, Hunkelgem; A. Lambert, chaussée d'Hundelgem; François Verneulen, rue de l'Ecau, 8.
Diverses. — L. Schroeyers-Verlaet, Calishoek-Doel; Antoine Jacques, Verviers; C. Balgein, Roulers; Phil. De Doncker, Ruysbroeck; Mad. Gér. Dechêne, Saint-Etienne; Veuve De Pauw et fils, Wachtebeke; Marie Rongé, Oertselaer; Guillaume De Coster, Huyssinghen (Brabant); Anna Peeters-Wils, Hérenthals; Mad. Tistaert Moyson, Assche; Ch. Schelfhaut, Sinay Waes; Mad. Phil. Lenois-Yseux, Dickelvenne; Frère Cadaus, couvent des Frères de la Charité, Eecloo; Victor Callens, Caster lez-Aueghem; Ds. J. H. Visch, Hoorebeke-Ste-Marie; J. Hermans, Heppen-Limbourg; Fr. Van Liefferingen, Grammont; Eug. Schimp-Schie, Hoeylaert; Mad. Paul, Nivelles; J. Kennis-Martens, Destelbergen; Marie Michiels, Melsen-lez-Gavere; Frère Juvivien, Maison des Aliénés, Zelzaete; Fabr. Sucre Fr. Witlouck, Zelzaete; E. Van Acker-de Mangelaer, Grypshoek; C. Kerkvoorde, Wetteren; Clouteries Al. Baudoux, Fontaine-l'Evêque; René Gheysen, Bercheem, Flandre; Laurent Bleier, Helveren lez-St-Trond; Eug. Van Heddighem, St-Nicolas; Marthe Panquin, Louvain; De Koster Pierre, Welsele lez-Louvain; Veuve Van Aerschoot, Eyser Overyssche; Marguerite Tritsmans, Burghi-Waes; C. Wittenberg, Grande rue, Deuxacren; André Daems, Boom; Cam. De Cock, Gysenzeele; Cam. Goossens, Hundelgem; S. An. de Waereghem, à Waereghem; Em. Van den Daelen, Grammont; Vital Salmon, Ressaix lez-Binche; Gust. Van de Wee-De Vogelaere, Lierre; Société Anon. des Dein. Destelbergen; Jos. Clauwaert-De Meyer, Moerbeke; Frère De Coninck, Maldegem; Carrières du Levant, Ecaussines; O. d'Anvers, Zelzaete; Mad. Gr. Van Laere, Laerne.

Soldats belges internés en Hollande

A GAASTERLAND.

(Suite.)

Severin Joseph, 3e artil. ; Schiffers Jean-Joseph ; Hubert, can.; Sichler Louis, 4e vol.; Swenne Léop., idem; Scailfet Jules, id.; Sylvain Pierre, id.; Santerre Joseph, idem; Sterpin Jul., id.; Séls Jean, cap., id.; Stuymans Henri, can., id.; Scalaes Jict.-Joseph, id., id.; Semael Eug.—Joseph, mar. des logis, can.; Steensels Lambert, can.; Spiessens Henri, id.; Simes Joseph, idem; Sablon Paul, mar. des logis, can.; Sizaire Lucien, can.; Schepens Joseph, id.; Seauws Achille, idem; Senterre Charles, mar. des logis, can.; Sels Léopold, brig., can.; Struyf Constant, can.; Stevens Jean-Bapt., 2e lanciers; Steynen Rich., can.; Sergeant Fernand, brig., can.; Scheerens Alphonse, can.; Stuer Edouard, idem; Swinnen Alph., brig., can.; Troquet Henri, tromp, 2e lanciers; Thomas Lucien, id.; Talbot Alfred, idem; Thieffry Edmond, id.; Tummens Jean-Mathieu, 14e d eligne; Thion Alfred, can.; Temmerman, 4e vol.; Thevenir Barlaumont, 4e vol.; Thiry Julien, 4e vol.; Tukebloem Cyr., id.; Tournay Jules, can.; Tondreau Jules, 7e de ligne; Thonon Joseph, can.; Toussaint Ant., id.; Thyssen Léop., id.; Van Smeverde Cyr., 2e comp. cycl.; Vervaecke Aric, 12e de ligne; Van Snick Franç., idem; Van de Valle Max, 1er chass.; Vickmans Franç.; 12e de ligne; Van der Vecken Guillaume, idem; Vaillant Alfred, 9e de ligne; Van Huffel Isidore, 11e de ligne, Van Schel Henri, can.; Van der Lijn Henri, 4e vol.; Van Hiel Jacques, idem; Van der Haeghen René, idem; Van Hamme Auguste, idem; Van Schoor Georges, id.; Van der Auwera Philippe, id.; Vigneron Jos., idem; Van Conpiskloo Félix, idem; Vermeulen Franç., id.; Van den Broeck Robert, id.; Versonnen Jules, id.; Van Gobbelschroy François, idem; Vermeulen Georges. id.; Van Laar Laurent, id.; Vander Woesteyne Oscar, mar. des logis, can.; Vande Waele Jul., can.; Van Dom Franç., id.; Verdeyn Louis, id.; Van Hamme Pierre, id.; Van Rompaye Pierre, id. ; Vander Cruyssen François, id.; Van Avermaet Léon, id.; Van Opstal Jean, id.; Van Booren Julien ; Vande Russe Adelin, id.; Vizier Louis-Désiré, maréchal des logis, can.; Van Beeck Aug.-Vict., can., 2e classe; Van Dingenen Joseph, id., id.; Van Cice Nicolas, can.; Van de Sempel Gobert, id.; Vasseur Paul, brig., can.; Van der Wit François, 7e de ligne; Van de Moortele Robert, maréchal des logis, can.; Vermeersch, can.; Vanhoylandt Oscar, brig., can.; Van der Meersch Jules, id., id.; Van de Velde Pierre Hub., id., id.; Naes Pierre-Joseph, can.; Van Beck François, id.; Van Laethem Victor, id.; Viseur Adolph, id.; Van Tilborght Pierre-Joseph, id.; Vinck Isidore, id.; Verhoeven Victor, 7e de ligne; Van Herck Jean, 27e de ligne; Van Roy Louis-Walther, 11e de ligne ; Vangindertaeuren Henri, service d'expéd. ; Van den Broeck Gaspard-Joseph, brig. 2e lanciers ; Van der Zwaelmen Cyriel, 2e lanciers ; Van Heden Paul, can.; Van der Schaelstraete Cyrille, id. ; Van den Berghe Camile, id. ; Van Hoecke Léon, id.; Van Gremberghen Arthur, maréchal des logis can. ; Verwerft Alvics, can. : Vinsse Théophile, id. ; Vallée Edmond, 5e de ligne : Van Ostrayen Const, maréchal des logis can. : Verboven François, can.; Verhelst Fernand, id. : Verhoeven François, id. ; Van Gols Jean, id. ; Van den Eynde Joseph, idem; Van der Heylen Emile, id.; Vereecke Pierre, id. : Van Heecke, id. ; Van Huysten, service d'expéd. : Van den Steen François, can. ; Verbeeren Jacques, id. ; Van de Noorde Richard, id.; Verhaevert Louis, id.; Van Laer Laurent, 4e volont.; Van Straeten Jean, can.; Wagner Arthur, 2e lanciers ; Welsch Jean, caporal, 9e de ligne ; Willekens Jules, 9e de ligne ; Wilfart Joseph, 4e volont. ; Willems Jean, sergent, 4e vol.; Wouters Raymond, 4e volont. ; Wils Charles, id.; Wuyts Victor, id. ; Weesmaels Félix, id. ; Wauthier Arsène, id. ; Wanthot Albert, id.; Wollaert Joseph, id. ; Wanthot Albert, id.; Wollaert Joseph, id. ; Wyns Laurent, service d'expéd. ; Wilhoes Gérard, can. : Wouters Albert, 25e de ligne ; Wouters François, can. ; Weyten Pierre, id.; Zevaerts Jean, 12e de ligne ; Zopi Albert, sergent, grenadiers.

A HARDERWYK.

Aretz Jean-Emile, lieutenant, 14e rég. de fort.; Apel Henri, lieut. de marine, comp. torp.; Andin Anicet-Omer, cap.-comm., gendarmerie; Belière Gust. Ed., cap.-adj.; Beslaeve Edouard, cap.-comm.; Bellefroid Jules, cap.-adj-major; Biesemortet Jos., sous-lieut., 14e rég. de fort.; Borremans Alb.-René, id., 2e rég. de fort.; Beeghs Léopold, id., serv. de transp.; Bournonville Franç., sous-lieut, méd. adj.; Beyls Camille, sous-lieut., 5e art. de fort.; Berghmans Alphonse, id., art. de siège; Charlier Alex., colonel; Coppens Gérôme-Edouard, colonel; Collin Georges, lieut. de mar. comp. torp.; Chevalier Charles, sous-lieutenant, comp. de transp.; Coninx Pierre, sous-lieuten., 14e art. de fort.; Cornesse Lucien, id.; De Clercq Gust.Antoine, lieut.-général; Delfosse, Léon-Franç., cap., 2e gren.; De Pauw Vict., lieut.-colonel; De Koninck Louis-Henri, cap.-com. bat. d'administ.; De Meulenaere, Louis-Eug.; Dunet Oliv., cap.-comm., 9e de ligne fort.; Durant Georges, major, 2e rég.; Dobbelaere Pierre, lieut. de marine, comp. torp.; De Facqz Georges, sous-Lieut., 5e rég. fort.; De Raedt Léon, id., 2e rég. fort.; De Clercq Paul, id.; De Greny Fritz, id., 5e rég. fort.; Delcourt Charles, id., 6e rég. fort.; Delaunoy Léon, id., 3e ch. à p. rég. fort.; De Rayhond Maurice, sous-lieut., 2e lanciers; Flebus Edouard, lieut. art. 18e brig. mixte; Flovy Emile, sous-lieut., 4e rég. fort.; Francq Léopold, id.; Fonthier Paul, sous-lieut., 5e rég. fort.; Francisse Edm., id., 10e brig. mixte; Finet Edm., cap. comm., 11e de ligne fort.; Fontaine Eugène, cap.-comm., 3e bat. génie; Ghion Charles-Clém., capitaine; Govaerts Cam.-Alex.-Joseph, idem; Grégoire Emile-Adonis, cap.-command.; Gossens Jules, adjud., 4e rég. de fort.; Géhénot Ach., sous-lieut., 27e de ligne; Hanlet César, sous-lieut., 6e de l.; Henart Léop., adjud., 14e art. fort.; Heylen Ernest, médecin adj., 2e rég. de fort.; Hermans Maur., cap.-command.; Hobchette Léon-Jean-Bapt., capitaine, Hoyois Thaddeus, cap.-command., 1er régiment; Jeanjean, Marc, lieut. génie; Jacops Maurice, lieut., 5e art. de fort.; Jules, sous-lieutenant, méd.-adj., 3e ch. à p.; Jonckheere André, major; Laurient John, adjud., serv. de transp.; Léonard Victor-Jean, sous-lieut. de rés., 9e batt. de fort.; Lefebvre Camille, adjud., 2e rég. de fort.; Lemaître Adrien, adjud., art. de siège; Lieop Adhémar, id., gren.; Lessarts Renaix, sous-lieut., 2e lanciers; L'Arbalétrier Octave, cap.-comm.; Larmayer Arth., lieut.-colonel; Leduc Jacques-Pascal, capitaine; Lefebre Jules-Léon, cap.-command.; Lemière Jean-Jos., colonel; Mievis Vital, lieut. 11e de ligne; Martial Jean-Charles, id., art. de fort.; Martin Georges, id., gendarm.; Monseur Dieudonné, lieut. d'art. pensionné; Moerman Adolphe, adjud., serv. de transp.; Maes Germain, vétérinaire adjoint, serv. de transp.; Mean Gilles, adjud., art. de fort., Anvers; Muys Jules-Léop., sous-lieut., id., id.; Mouzelard Edmond-Joseph, idem, 6e art. de fort.; Meys Emile-Pierre, capit.-command.; Monnier Alfred, lieut.-colonel; Nihoul Henri, adjud., 11e rég. de fort.; Nicolaes Pierre-Léop., adj. quartier-maître, 5e rég. de fort.; Novent Maur., sous-Lieut, 5e art. de siège; Oudenne, Jean-Fl., adjudant génie; Pietie Henri, lieuten. de marine, comp. torp.; Polet Georges, capit., 3e ch. à ch.; Rassels Guillaume, cap.-command., 11e rég.; Reygaert Paul-Aug., capit.; Rogissart Aristide-Louis-Prud., cap.-command., 5e rég.; Rogge Remi, lieut. 3e ch. à p.; Rossel Marcel, adjudant 2e rég. de fort.; Rousseau Victor-Léon; Stripstein Gustave, lieut. de marine, comp. torpil., génie; Sayoen Georges-Adolphe; Shaw Gust.Edm.-Jos., capit.; Stroobant Charles-Franç, capit.; Toint Ernest-Joseph, lieut. comp. torp., génie; Tierard Maurice-Jules, sous-lieut. art. de fort., Anvers; Van den Bossche Georges, lieut. de marine, comp. torp.; Van der Scheuren Richard, adjudant, 2e bat. de fort.; Van Alstein Auguste, sous-lieut., 14e rég. de fort.; Van Elegem Léon, adj. art. de siège, 3e bat.; Vander Eecken Amand, sous-lieut., 2e rég. de fort.; Van Hallewyn Camille, adj., 2e rég. de fort.; Van Roye Jean, adj., 6e rég. de fort.; Van Eeckhoudt Georges-Octave-Aimable; Van den Bruel, Joseph-Marie, cap., 5e rég.; Van Dormael, Jacques-Louis, 5e rég.; Van Meilaert Urbain, capit.; Watteau Albert, lieut. transp.; Waucampt Edouard, adj. 3e ch. à p. Wagemans Jean, adj., art. de fort.

A KAMPEN.

Arvouters, Théophile, génie; Ager André, 11e de ligne; Allebosch Joseph, 10e de ligne; Albert Arthur, 5e de ligne; Abrassart Austide, 21e batt. de fort.; Albrecht Joseph, 5e de ligne; Ameryckx Léopold, 3e de ligne; Andries Alf., id.; Aussems Jean, 5e gén.; Abrassart Joseph, 4d.; Ameye Rogier, 6e de ligne; Aernaudts Jean, cap., génie; Appelants Louis, 5e de ligne; Aernaudts Désiré, 9e rég. de fort.; Albert Joseph, 12e de ligne; Anthonis Léon, 5e de ligne; Arys Cyrille, génie; Arras François, 4e de ligne; Auwaerts Hipp., 11e de ligne; Agneessens Oscar, 2e de ligne; Alberdienst Jos., 7e batterie, 2e rég.; André Jean-Baptiste, 2e de ligne; Amé Charles, 12e batt.; Alexandre Emile, art. de fort.; Aubry Noël, 2e de ligne; Ameryck Jean, 12e de ligne; Ameloot Henri, 3e rég. de fort.; Autson Jacques, 5e de ligne; Asselman Albert, id.; Asselman Henri, idem; Alliet Richard, artill. de fort.; Beckers Auguste, sergent, génie; Bonufays Félicien, art. de côte; Bouchez Léon, id.; Baedez Georges, 26e de ligne; Blondiau Jean, id.; Bourgeois Victor, 12e rég. de fort.; Bizon Victor, rég. de fort.; Becils François, 25e rég. de fort.; Buysse Octave, 24e rég. de fort.; Baeckx Evariste, 26e de ligne; Baseour Henri, caporal, 12e rég. de forteresse; Boucsin Fernand, 4e rég. de fort.; Beaupied Hubert, 22e batt. de fort.; Braeninckx Joseph, art. de forter.; Blancke Georges, id.; Buys Alois, caporal, 6e de ligne; Brohey Albert, 12e rég. de fort.; Bruggeman François, 27e de ligne; Blanchard Frédéric, génie; Backx Théophile-Pierre, sergent, 5e de ligne; Bogarts Victor, id.; Bartels Louis, 6e de ligne; Boeurl Jacques, id.; Bessen Louis, 2e de ligne; Blaise Jules, 14e de ligne; Bautemps Hubert-Adolphe, id.; Bekaert Achille, caporal, 2e de ligne; Berbuto Baudouin, adjud., 11e de ligne; Bats Alexandre, id.; Benoit Alb., caporal, id.; oBrgnat Henri, id.; Blokaerg Joseph, id.; Bastaens Auguste, 3e batt., 6e rég.; Bury Albert, 6e batt.; Bogaert Laurent, 1er rég. artill.; Bastien Cyrille, 6e de ligne; Bourgeois Alois, 11e de ligne; Bogaert Pierre, id.; Becker Alphonse, 6e de ligne; Beheeghier Léopold-Jules, 11e de ligne; Bauters Oscar, caporal, génie; Baeke Gustave, id.; Briels Jean, 5e de ligne; Bothyne 12e de ligne; Baudart Jules, 2e de ligne; Baulers Ch., 3e chass.; Buelens François, 6e de ligne; Barreau Joseph, 5e de ligne; Brunau Nicolas, id.; Bismans Joseph, 14e de ligne; Bynens Lambert, id.; Brasu Géradr, id.; Brauwage Jean-Baptiste, 3e chasseurs; aBudart Maurice, 11e de ligne; Braeckman Charles, 1er chass.; Bunck Jean, sergent, 12e de ligne; Bernard Augustin, 4e rég. de fort.; Biron Arthur, id.; Bossan Oscar, id.; Blariau Louis, 6e id.; Braeckman Amand, id.; Broes Joseph, 26e de ligne; Baudouin Louis, 5e de ligne; Bauwin Henri, 12e régiment de forteresse; Beerlandt Séraphin, idem; Bourguignon Victor, sergeant, idem; Bertrand Arthur, génie; Bartholomy Léonard, 12e régiment de forteresse; Bombeeck Antoine, Bgénie; Bertch François, 12e de ligne; Baudelet Mathieu, volontaire, génie forteresse; Baton Aimé, id.; Boucq Gustave, idem; Bogaert Ivon, idem; Buntinx Théophile, 5e de lig.; Bouquier Ferdinand, 11e de lig.; Bellekens François, 6e de lig.; Bouchez Armilde, 6e rég. de fort.; Bourlard Isidore, 5e de lig.; Bertrand Joseph, 26e de lig.; Beuken Théophile, 3e de lig.; Berte Joseph, 4e de lig.; Braibait Alexandre, carab.; Boudier Julien, 26e de lig.; Bastin Vital, 5e génie; Bonnechere Léon, id.; Barbier Louis, id.; Braem Jér., idem; Bivort Armand, id.; Boulanger Franc., id.; Borremans Guillaume, id.; Boucq César, 11e de lig.; Bellemans Louis, 4e art.; Behagels Mathieu, id.; Berkmans Adolphe, 2e de lig.; Baele Jules, génie 11 1/1; Boeuboom Alfred, 5e art.; Becou Pierre, art. de siège; Bonte Désiré, id.; Broomans Charles, 25e art. de for.; Bonte Henri, art. de fort.; Brossler Alphonse, id.; Bisiau J.-B., 26e de lig.; Bohée Henri, 2e lanciers; Bogaerts J.-B., 4e art. de fort.; Bovy Mathieu, 4e art. à cheval; Blouse Gaspard, 5e de lig.; Bernaert Jean, 4e rég. de fort.; Breugelmans Léon, 12e de ligne; Broeckaert Victor, art. de fort.; Bourdinon Philip., 26e de ligne; Besin Elias, 4e de lig.; Bayens Emile, id.; Bogaert Yvon, volont. rég. de fort.; Bosseret Joseph, id.; Boxus Charles, artl de fort.; Bauthier François, 5e de lig.; Beghien Remi-Romain, art. de fort.; Bouvier Emile, id.; Bakers Jean-Bapt., id.; Baelen Victor, art. de place; Bellekens Théophile, id.; Bleys Auguste, id.; Burton Amand, sergent grenad.; Bulté Jean-Bapt., 2e chass.; Bauwens Remi, art. de place; Borguet Henri, art. de fort.; Bossemans Jean, 5e de lig.; Bloem Alphonse, 2e chass.; Bernard Edemond, caporal, 6e de lig.; Blanse Gaspard; Bogaert Léon, 1er sergent 8e rég. de fort.; Bernard Mathieu, 26e de lig.; Barzeele Emile, 3e rég. de fort.; Bohague Henri, art. de siège; Borguet Albert, 5e de lig.; Boost Charles, 5e de lig.; Barbieux Fernand, caporal, 3e rég. de fort.; Bousse Robert, capitaine, art. de côte; Bielen Alphonse, 5e de lig.; Bellart Charles, 12e régiment de fort.; Baeyens Georges, 6e de lig.; Beaillez Joseph, 14e de lig.; Bohemer Franç., 7e de lig.; Bruyninckx Félix, génie; Beaujean Gustave, 1er chass. à pied; Bastiensens Pierre, 4e rég. de fort.; Barlet Séraphin, caporal; Broeckland Joseph, 6e de lig.; Bornaux Emile, 26e de lig.; Berghs François, art. de côte; Bracke Auguste, génie; Catryn Michel, 5e de lig.; Charlier Eligine, 1er lanc.; Collard Fernand can. à Namur; Cremers Jean-Henri, caporal, 26e de ligne; Compère Jules, 12e rég. de fort.; Collignon Alfred, art. de fort.; Coene Emile, caporal, rég. de fort.; Cossyns Gustave, 24e bat. de fort.; Caluwaerts Florent, 27e de lig.; Clément Arthur, transport; Baes François, 1er lanciers; serv. de transport; Coppin Joseph, 1er guides; serv. du train; Cheron Arthur, 22e bat. de fort; Coen Désiré, 9e de lig.; Christiaens Pierre, art. de fort.; Clinckemalie Albert, 6e de lig.; Costermans Cornélie, 20e bat. de fort.; Cathoeven Joseph, 25e de lig.; Cole Henri, 7e de lig.; Colme Jules, 7e rég. de fort.; Cottenier J., 6e de lig.; Cloots Em., 26e de lig.; Claes Pierre, art. de fort.; Cardan Théodule, art. de place; Camaer Julien, 21e rég. bat. de pl.; Cuypers J., 6e de lig.; Collard Joseph, caporal, 3 rég. d'art. ; Ceuppens Dominique, 5e génie ; Conard Victor, grenad.; Caillaux Désiré, caporal, art. de place ; Cornet Charles, 3e rég. d'art. ; Celfs François, 3e de ligne ; Calyon J., 21e de ligne ; Coster Michel, 6e rég. d'art.; Crispils J.-B., génie ; Colfleed R., 7e de ligne ; Coveliers Edouard, id. ; Claessens, François, 25e de ligne ; Campé Joseph, bataillon d'ordonnance ; Crools L., 5e de ligne ; Cattoor Camile, 6e art.; Coulon A., 26e de ligne ; Campagne François, 6e de ligne ; Charlier Charles, 4e lansiers ; Camé Pierre, 12e rég. de fort.; Crahay Th., id.; Claine Maurice, 7e de ligne ; Colpaert Ferdinand, 5e de ligne ; Counhage Jean-Henri, 4e rég. de fort. ; Cornel Alphons, 12e rég. de fort ; Carriou Félicien, 14e rég. de fort.; Chaland Juste, 4e de ligne ; Cornélis Adolph, 2e de ligne ; Cassiman Louis, brigadier, art. de fort.; Corthals François, brigadier, batt. de côte ; Collignon Edmond, grenad.; Claeys Pierre, art. de fort. ; Colporte Louis, 5e de ligne ; Clockaerts J.-B., 6e de ligne ; Coveliers Joseph, id.; Courtois Jules, 2e de ligne ; Chandelle Nicolas, 11 de ligne; Coudou Charles, 3e batt. de place ; Clocheret L., 12e batt. de siège ; Claus Edouard, art. de fort.; Calvair François, 6e de ligne ; Cornélis Alphons, génie ; Cornélis Maurice, 14e de ligne ; Cattoir A., 6e de ligne ; Chapeau Adelin, 3e génie ; Clause O., 5e de ligne ; Coppens Pierre, art. de fort. ; Carré Ernest, 5e de ligne ; Collin Constant, art. de siège ; Cohay Th., génie ; XCampeert J.-B., 1er chasseurs ; Charlier Lambert, art. de fort. ; Copette Alphons, sous-lieutenant, bataillon d'administration; Cornille Arthur, sous-lieutenant, 2e rég. de fort ; Carette Achile, fourrier, 4e rég. de fort.; Crauwels Louis, 5e de ligne ; Chif Emiel, 26e de ligne; Callevy François, 5e de ligne ; Callebaut Camile, art. de fort ; Cotteau Adolphe, corps du transport ; Clinet Ernest, 24e rég. de fort.; Cambier Adolphe, génie ; Coppe Joseph, 4e rég. de fort ; Coremans Joseph, id.; Cuvilliez Georges, 10e de ligne; Carat Victor, 26e de ligne ; Coppejans Robert, id.; Cardon Jules, 5e de ligne ; Desloovere Henri, 3e chas.; Delmotte Pierre, gren.; De Smet Emile, art. de fort.; Detref Alphonse, id.; Dierck Antoine, génie ; Desinets Henri, art. de fort.; Descamps Adolphe, génie de fort.; Deruyck Charles, id.; De Meyer Oscar, id.; De Plukker Désiré, 7e de ligne ; Davuit Jean, capor. 11e de ligne ; Debelva Philippe, 3e chasseurs ; De Maertelaere Paul, capor. 6e de ligne ; De Witte Théophile, 3e chass.; De Keyser Remi, idem ; De Clercq, id.; Doetsch Joseph, génie ; Darreux Jules, gren.; Dumonceau Arthur, 5e de ligne : Delcor Joseph, 2e batt., 5e rég.; Dubuisson Arthur, idem ; Declercq Victor, 2e de ligne ; De Backer Lievin, id.; De Doncker Alphonse, id.; Durie Alfred, 6e de ligne ; De Keyzer René, 3e ch.; De Blerck Gentil, 6e de ligne ; De Ryck Cam., 9e de ligne ; Deleuze Hiacynthe, 14e de l.; Draye Elie, 5e de l.; De Witte Alph., 14e de l.; Decastiau Marcel, art. de place ; Duprez Louis, 7e de l.; Delanier Henri, 6e de l.; De Cock Fern., 2e de l.; Dejardin Théoph., 3e ch.; De Longhe Jean-Bapt., 11e de l.; De Meester Polydore, 2e art. montée ; De Boeck BJean, 18e rég. de siège ; De Sonneville Cyrille, 5e batter. mont.; Duprez Pierre, 13e batt.; De Riersmaeckers François, 18e batt.; De Smet Lievin, 2e batt.;

(A suivre).

NECROLOGIE

— Le peintre Jean Stobbaerts est décédé lundi dernier, des suites d'une longue et pénible maladie, en son domicile de la rue Vifquin, 54, à Bruxelles. Il était âgé de 77 ans.

Le défunt, dont le nom restera, était membre de l'Académie Royale des Beaux-Arts d'Anvers, commandeur de l'Ordre de Léopold, chevalier de la Légion d'Honneur et de nombre d'autres ordres.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

A la Cour d'appel

On lit dans le *Journal de Gand* :

« Il se présente à la Cour d'Appel une situation bizarre : un siége est vacant par suite de la démission de M. Berten, président de chambre atteint par la limite d'âge au mois de septembre dernier. Il eût fallu procéder à son remplacement. Cependant, à ce jour, la démission n'a pas été acceptée, et elle n'a paru au « Moniteur » en tous les cas. Mais l'honorable magistrat n'a cru cependant pouvoir continuer à remplir ses fonctions ni à siéger.

» Au cas où sa demande de mise à la retraite serait accueillie, la Cour d'Appel devrait se réunir en assemblée générale, et le Conseil provincial de la Flandre Orientale devrait être convoqué pour procéder à la formation d'une liste double de candidats au siége vacant — ce qui n'irait peut-être pas sans quelques difficultés.

» On sait que deux autres honorables conseillers, MM. Halleux et Van Zuylen, sont demeurés dans le Luxembourg Belge depuis le commencement de la guerre. La Cour est donc réduite de 21 à 18 membres.

» Il est vrai que le nombre des affaires a diminué dans une proportion bien plus considérable encore !... »

Nous croyons bien que l'acceptation de la démission de M. le président de Chambre Berten a paru au *Moniteur*, vers la mi-octobre. C'est du moins ce qui nous a été affirmé de bonne source, car il y a beau temps que le *Moniteur* ne nous parvient plus.

On nous prie d'annoncer la mort de

Madame veuve J. HAENECOUR

née **ELISA LANCKACKER**

décédée le 26 novembre 1914.

Selon les désirs de la défunte, il n'a pas été envoyé de lettres de faire-part, et l'enterrement a eu lieu dans la plus stricte intimité. (9237)

Mevrouw Weduwe Edgard COPPEJANS, geboren Irma BARBAIX en hare dochter Lucienne;
De familie Jan COPPEJANS-DE WITTE;
De familie Ch. BARBAIX-VERDONCK,
melden u met diepe droefheid het smartelijk en onherstelbaar verlies welke zij komen te ondergaan in den persoon van hunnen teergeliefden echtgenoot, vader, zoon, schoonzoon, broeder, schoonbroeder, oom, neef en kleinneef

Edgard-Louis COPPEJANS

geboren te Gentbrugge den 22 Januari 1888, gesneuveld op het veld van eer den 18 Augustus 1914, in den slag van Noerlinter en aldaar begraven den 20 dier zelfde maand.

Voor de zielerust van den diepbetreurden overledene zal een lijkdients gecelebreerd worden op Dinsdag 1 December 1914, om 8,30 ure 's morgends, (Belgisch uur), in de parochiale kerke van Sinte-Anna, te Gent.

Dit bericht vervangt de rouwbrieven.

CABINET DENTAIRE Coupure n° 67 (près du Refuge)
Consultation de 8 h. à 7 h.
Pièces neuves — Réparations — Transformations — Remises à neuf. (9159)

ETAT-CIVIL DE GAND

Déclarations de décès du 26 novembre.

Mathilde Choors, veuve Louis Comhaire, 73 ans, ch. d'Ottergem, 59. — Liévin De Rudder, 71 ans, sans prof., rue des Meuniers, 52. — Elise Lanckacker, veuve Julien Haenecour, 65 ans, boul. de la Citadelle, 58, 1 enfant au-dessous de 1 an.

Déclarations des naissances du 26 novembre.

Victor De Clercq, rue de l'Atelier, 83. — Marie De Sloover, Cour du Prince, 26. — Henri De Buysscher, boul. de Roolgem, 123. — Martha Van den Heede, rue du Filet, 29. — Albert Boone, rue du Houx, 8. — Gustave Van Lysebettens, quai de l'Industrie, 115. — Georges Bouckaert, rue François Spae, 9. — Yvonne Devriendt, rue de la Grive, 9.

Déclarations de décès des 27 et 28 novembre.

Mathilde Doré, 84 ans, sans prof., rue des Femmes, 7. — Ida Vermassen, 77 ans, Ve Jos. Rosseel, rue du Muguet, 60. — Félix Nys, 73 ans, s. prof., rue de la Pucelle, 14. — François Beeckman, 61 ans, tailleur, boul. d'Akkergem, 61. — Romain Uytterhaeghe, 42 ans, ouv. de fabr., rue des Semeurs, 14. — Joséphine De Wacle, Ve L. Mansaert, 67 ans, petit marché au Beurre, 8.
2 enfants au-dessous de 1 an.

Déclarations de naissances du 27 novembre.

Georgine Ackerman, quai de la Biloque, 7. — Marguerite Pouillez, quai de l'Industrie, 203. — Alphonse Levis, quai de l'Industrie, 96 .— Norbert Grammens, rue de la Cire, 72. — Henri Bonne, rue des Semeurs, 27. — Roger Kinsabil, rue de la Tuile, 87.

ETAT-CIVIL DE LEDEBERG.

du 23 au 26 novembre.

NAISSANCES. — Gustave De Raedt, rue de la Caserne, 18; Irma Serras, rue des Maures, 139.

DECES. — Victor Van de Putte, 79 ans, cordonnier, veuf de Pauline De Puydt, chaussée d'Hundelgem, 507; Jean Kimpe, 75 ans, cordonnier, époux de Mélanie Van Damme, vieille chaussée de Bruxelles, 20; Léopold Broeckaert, 41 ans, tonnelier, époux de Mathilde Pisonier, rue des Meuniers, 4; Florimond Lombaert, 62 ans, sans prof., époux de Eugénie Vandewinckel, chaussée d'Hundelgem, 205; Céline Debaenst, 66 ans, sans prof., épouse d'Arthur Latour, bourgmestre de Ledeberg, rue Eggermont, 10.

FAMILLE GEORGES LECLERCQ, avocat, Mons, demande nouvelles soldat René Leclercq, 4e division d'armée, 8e de ligne, 2-4. Vu aux environs de Gand, 1re semaine Octobre. Réponse à M. Leclercq, bureau du Journal. (9234)

INSTITUTRICE DIPL., donne leç. brod., angl., plumetis, richelieu, dent. renaissance, filet ancien, etc. Confection lingerie. Préparation, échantillonnage et exécution sur commande d'ouvr. de toute espèce. Mlle Goossens, Bur. du Journal. (9233)

GROS COKE METALLURGIQUE pour chauffage etc. — P. De Rycke, rue de l'Eglise, 151, Gentbrugge. Ecrire ou s'y adr. de 12,30 à 1,30 h. (9206)

POUR LES CHARBONS de machine, MM. les industriels peuvent s'adresser à la firme Ve J. BRACKE-DE CLERCQ et Cie, Pêcherie. (9093)

Les blessés belges

(Suite et fin)

AMBULANCE DE L'AZALEE.

Armand Marcel, 10e de ligne, Gambes (Luxemb.); Barbieux Ghislain, 6e chass. à p., Nerrebroeck; Bayart J., 1er carab., Dinant; Bikkenbergs J.-Vict., 1er carab., Diepenbeek; Bodart Léon, 21e de ligne, Jambes; Bohnen Augustin, 1er carab., Bruxelles; Braelman Jules, 1er carab., Evergem; Casier Henri, 10e de ligne, Bas-Warneton; Clerx Jean-Hubert, maréch. des logis, Brée; Copet Armand, 13e de l., Graide; Coppens Guillaume, 2e de ligne, Roubaix; Danel Louis, 1er carab., Mouscron; Danens Alph., 1er de ligne fort., Nevele; Danthine Auguste, 27e de ligne, Ans; De Boom Oscar, 1er carab., Denderleeuw; De Coster Henri, 9e de ligne, St-Gilles-Vilvorde; De Geyter Floreal, 1er chass. à p., Nederbrakel; De Gheest Joseph, 10e de ligne, Kersbeek; De Greef Louis, 1er carab., Mollem; De Housch, lieut. 1er carab., Bruxelles; Delanoy Ferdinand, 1er serg.-major, 1er de ligne, Gand; Delchambre Georges, 24e de ligne, Bruges; Delvaux Jean-V., 13e de ligne, St-Séverin-Liége; De Neve Alph., 4e de ligne, Knocke; Detaille Toussaint, 1er car., Theux; Devergier Edmond, 1er gren., Montignies-le Tilleul; Doumen Pierre, 7e de ligne, Sclessin; Doyhir Nicolas, volontaire, Liége; Duverdin Aug., 8e de ligne, Blaton; Engelbeen Léon, 1er carab., Quenast; Falix Adolphe, 6e de ligne, Montigny-le-Tilleul; Fonsny Pierre, 11e de ligne, Verviers; Fournier J.-B., 13e de ligne, Farciennes (Hainaut); Geert Ferdinand, 8e de ligne, Baelen-sur-Nèthe; Georges Théodore, 10e de ligne, Les Dions; Goosen Henri, 24e de ligne, Furnes; Gordh Nicolas, 14e de ligne, Liége; Grick Gilles, 26e de ligne, Verviers; Gustin Firmin, 12e de ligne, Liége; Halbartier Pierre, 10e de ligne, Arlon; Hallewart Oswald, 8e de ligne, Templeuve; Harmigny Joseph, 8e de

Feuilleton du BIEN PUBLIC du 29 Novembre 1914 (4)

La Légende du Bonheur

PAR

Paul DE GARROS.

L'armateur eut un haut-le-corps et resta bouche bée. On lui eut annoncé la perte de sa fortune qu'il n'eût pas été plus parfaitement désorienté.

Enfin, se ressaisissant, il put articuler quelques mots :

— Je me féliciterais de votre retour, Mademoiselle, si ces vêtements de deuil ne me faisaient craindre...

— Oui, murmura la jeune fille, j'ai eu le malheur de perdre ma mère...

Et, en disant cela, elle avait le cœur si gros, qu'elle dut s'appuyer sur le bras de M. Valdéras pour s'engager sur la passerelle.

Les deux cousins se trouvèrent seuls en arrière, face à face. Ils se toisèrent froidement, hésitant sur l'attitude à prendre.

Raymond, le premier, fit un mouvement comme pour tendre la main. Mais Edouard eut l'air de ne pas le voir, et, se penchant à l'oreille du jeune homme, siffla très bas :

— Qu'est-ce que tu viens faire ici, toi?

— Je te le dirai plus tard, répondit très doucement Raymond. Pour le moment, comme je ne tiens pas à me donner en spect

ligne, Dour ; Jacquain Jos., 13e de ligne, Oteppe ; Lacane Isidore, 8e de ligne, Thisnes ; Lahot G., 1er carab., Bruxelles ; Landrain Emile, 13e de ligne, Crehem ; Lanuy Emile, 13e de ligne, Mezet (Namur) ; Lauwers Louis, 3e carab. vol., Willebroeck ; Legrand Napoléon, 1er carab., Jemappes ; Moens René, 3e de ligne, Sweveghem ; Maistriau Vital, 4e corps vol., Soignies ; Renier Fernand, 10e de ligne, Ransart ; Robrecht Henri, 13e de l., Droogenbosch ; Rousseau Joseph, 13e de ligne, Celles-Dinant ; Ryckbosch Alfred, 21e de ligne, Gand ; Schrobilton B., 13e de ligne, Messancy ; Strybosch Jean, 8e de ligne, Hoogstraeten ; Teerlinck Vict., 8e de ligne, Courtrai ; Van Brabant Mathieu, 23e de ligne, Liége ; Vande Maele Achille, 10e de ligne, Herdersem ; Van de Schoor François, 8e de ligne, Hoogstraeten ; Vander Straeten J.-François, 10e de ligne, Schaerbeek ; Van Selck Joseph, 13e de l., Molenbeek ; Van Steenbeek Désiré, car. cyc., Louvain ; Verhasselt Charles, 29e de ligne, Wemmel ; Verlinden François, R. R. E., Schaerbeek (Bruxelles) ; Viatour Alphonse, 13e de ligne, Piéton ; Vincent Joseph, 24e de ligne, Liége ; Vinck Pierre, 10e de ligne, Waasmunster ; Weyts Henri, 1er car., Louvain.

AMBULANCE FLANDRIA PALACE.

Arnou Louis, 11e de ligne, Vilvorde ; Bellin Marcel, 1er de marins, Ronviers (France) ; Bertholet Ivon, 12e de ligne, Spa ; Boudin Jules-Léon, 11e de l., Gosselies ; Bourdon Herman, 11e de ligne, Glain-lez-Liége ; Carpentier Clém., 1er carab., Barry-Maulde ; Chenu Henri, 2e marins, Cognac ; Colin Jacques, 2e marins, Pont-Croix-Finistère ; Corbisier Fern., 10e de ligne, Braine-l'Alleud ; Cornet François, 4e de ligne, Seraing ; Costiou Charles, 2e marins, Au Justissore Quimarck-Finistère ; Lagorne Charl., 2e marins, Pléboulle (Côte du Nord) ; Danneels René, 1er de ligne, Eecke-Landuit ; Dartois Vict., garde civ., Liége ; De Beuck Alois, carab. cyc. ; De Berraly François, 12e de ligne, Malines ; De Ketel Ferdinand, 1er chass., Beveren-Audenarde ; De Medts Odilon, cyc., Schorisse ; Demel Joseph, 1er vol., Anderlecht ; Depeertz Louis, 12e de l., Fandrain ; De Rycke Octave, 1er carab., Aygem ; Descamps Charles, 4e de ligne, Ghlin ; De Weert Louis, 1er carab., Schooten ; Dumont Marcel, art., Liége ; Engelborghs Emile, 13e de l., Molenbeek-Bruxelles ; Etienne Louis, 9e de ligne, Liége ; Fiévé Jules, 1er grenad., Carnières ; Foote Richard, R. M. Light Inf., Londres ; Gillis Joseph, art., Stree ; Goossens Désiré, 2e de ligne, Denderhautem ; Gobiet Joseph, 12e de ligne ; Hallet Marcel, 1er carab., Château de Borin (Hainaut) ; Hanotiaux Marcel, 13e de ligne, Tamines ; Inland François, gren., Saventhem ; Korte Marcel, 8e de ligne, Termonde ; Lamblette Henri, 1er ch. à ch., Châtelet ; Louis Charles, 13e de ligne, Bras (Luxembourg) ; Marred Bernard, compagn. mitr., Trezynon Finistère Camaret-sur-Mer ; Martin Joseph, 12e de ligne, Basse-Bodeux ; Mary Joseph, 1er gren., 4Oly ; Mazeau Corentin, 2e mar., Tolgruce ; Molette Oscar, 13e de ligne, Auvelais ; Menten Jacques, 24e de ligne, Liége ; Mortelmans Joseph, 5e lanciers, Ostende ; Parent Antoine, vol. 1er carab., Cureghem ; Quenton Antoine, 11e de ligne, Wygmael ; Rotiers Jérôme, 2e de ligne, Gand ; Schmitz Raphaël, 1er chass. à pied, Liége ; Spirlet Joseph, art., Neder-Hombeeck : Tandé Jean, c. mitr., Kergoat ; Tannion Jean, 1er rég. marins, Guilvinec Bourg ; Tournay Fernand, 12e de ligne, Sart-Lamets ; Tresignies Armand, 3e carab., Ittroir ; Vandervelde Charles, 4e chasseurs ; Vandervelde Edouard, 24e de ligne, Meirelbeke ; Van den Bosscho René, 1er carab., Renaix ; Van Guyten Joseph, sous-off. mar. logis 12e brig. mixte, Grévegnée (Liége) ; Van Maele Camiel, 12e de ligne, Gand ; Verhaege Remi, 22e de ligne, La Louvière ; Vlaeminck Ferdinand, 1er chass., Ketelhoek lez-Beveren, Audenaerde ; Wasteels Victor, cav. cyc., Lembeek ; Wilson Gordan, marine, New-Castle.

AMBULANCE PERES CARMES

De Ridder Charles, 2e carab.

AMBULANCE, ECOLE NORMALE.

Verdonck Alphonse, vol., génie fort.

AMBULANCE, Ste-FAMILLE.

Dudal Max, 24e de lig., Ostende ; Le Roux Jean, 2e marins, Bouzéc Conq Finistère ; Le Roux Ives, Concarneau Finistère ; Longé Frantz, 1er carab., Hall ; Tautmelin Louis, 2e de marine, Pepister St-Philibert par Auvez (France) ; Van Oevelen Emile, Ostende.

AMBULANCE FLANDRIA PALACE.

Aubin Robert, 2e de lig., Port Havalo ; Bergenneau Raoul, 2e de marins ; Bercond Marc., 2e marins, Besco ; Bodart J.-B., 12e de lig., Farnionnes ; Bedin Charles, 2e de marins, Sonpetault ; Brancart Armand, 5e lanc., Tubize ; Bugon Jules, 2e de marins, Noirmoutiers Condé ; Canneron Thomas, marine anglaise ; De Wispelaere Eduard, art. fort., Westcapelle ; Duval Franç., 2e marin, St Nazaire ; Egan, scols Guards ; Fatroy Henri, volont. 7e de lig., Antoing ; Gladard, R. A. L. C. ; Goossens Joseph, art., Anvers ; Jarde Guillaume, 27e de lig., id. ; Kesel Jean, 1er carab., id. ; Labio Léon, art. fort., Malines ; Lahaye Yves, Plebian Côte du Nord ; Lazou Jean, marin franç., Bretagne ; Letuhaut Joseph, 2e de marins, Armingol ; Lozaelneur François, id. ; Minne Gustave, 7e de lig. ; Berchem ; Monet Guill., 2e marins, Brest ; Paillet Victor, 6e de lig., Bruxelles ; Poto François, 2e marins, Noirmoutier ; Plomiouse Maurice, 11e de lig., Bressoux ; Roussy Victor, 25e de lig., Carnières ; Stols Léon, comp. cyc., Flemalle ; Van den Bossche Léopold, 3e chass. à pied. Anvers ; Van Hee Hippolyte, grenad., Rouliers ; Van Maldeghem François, carb. cyc., Mons ; Van Overschelde René, 4e de lig., Desselgem ; Vermocen Jean Edouard, 25e de lig., Berlaer.

Indemnité pour dommage de guerre

Les personnes qui ont des dégâts à leurs meubles, marchandises ou bâtiments causés par un fait de guerre, peuvent s'adresser à

M. JULIEN DE COCK
INGÉNIEUR-EXPERT APRÈS INCENDIE
quai des Moines, 36, Gand

qui depuis de longues années s'est fait la spécialité des expertises après incendie, et qui se chargera de toutes les formalités, démarches, constatations et expertises pour obtenir après la guerre une équitable indemnité.

Aucun frais à payer

(9232)

ON DEMANDE REGISSEUR connaissant français, flamand pour grand château dans la Flandre Occidentale. Se présenter 52, rue Royale, Bruxelles. Bonnes références exigées. (9201)

COMPTABLE BELGE, 29 ans, excellentes références, flam. fr., angl., notions allemand, cherche emploi comptable ou correspondant, Belgique ou Etranger. Ecrire Alphonse Declercq, rue du Cumin, 24, Gand. (9227)

ACCOUCHEUSE DIPLOMEE, réfugié, désire occupation, au besoin garde-couches, garde-malade. S'adresser fossé Ste-Elisabeth, 41, Gand. (9224)

A LOUER, dans Maison bourgeoise, située près du Parc, partie de Maison meublée, ou chambres à coucher. S'adresser 50, Chaussée de Courtrai, 50. (9200)

Couvertures de coton

L'Administration de la Soc. Anon. anc. Et. J. Sion-Gabriels, porte du Sas, 3, Gand, fabrique de couvertures bien connue, soucieuse des intérêts de son personnel offre ses produits au prix de revient. Coton à matelas à 0 fr. 20 le kilogr. (9079)

ACHAT

Actions. Obligations, Coupons, Change Monnaie

S'adresser à M. DEVOS, Hôtel de la Paix, Gand-Sud, Vendredi 4 décembre, de 3 à 5 1/2 h. (9231)

Leçons de conversation française cherchées

JEUNE DAME INSTRUITE, parlant un français parfaitement pur est priée de donner par lettre fermée, sous N° 250 X, au bureau du journal, son adresse et le prix pour la leçon. La leçon de six à sept heures et demie du soir. (9226)

Manufacture de Cigares fins et ordinaires

F.-J. BEYLS & Frère
rue du Perroquet, 6, Gand
MAISON FONDÉE EN 1865
GRAND STOCK
de Cigares prêts à la consommation
Spécialité « Vorstenlanden »
(9138)

CRISTAUX DE SOUDE
1re qualité, livraison immédiate.
S'adresser à la fabrique **LA PERSÉVÉRANCE**
Boulevard de l'Abattoir, n° 16
GAND (9202)



• VRAAGT OVERAL •

W. A. SCHOLTEN'S SAGOLINE

Merk ☞ ✡ ☜ Merk

EEN SMAKELIJK EN LICHT VERTEERBAAR VOEDINGSMIDDEL

Bijzonder geschikt voor Kinderen, Herstellenden en Ouden van dagen

-:- OOK ALS VOLKSVOEDSEL ZEER AAN TE BEVELEN -:-

SEDERT 50 JAREN ENORME VERKOOP IN HOLLAND

Verkrijgbaar bij alle Kruideniers aan 0.30 per pakje

En Gros : bij Maurice Van Hoecke

GENT, 28, Vlaanderenstraat, 28, GENT

FEUILLETON

Le recrutement des armées.

(Suite.)

Les temps modernes

CONSCRIPTION ET NATION ARMEE

La révolution française eut cela de considérable qu'elle s'étendit comme une flamme dévorante avivée par le vent, à toutes les parties de l'existence de la nation.

Les institutions militaires, toujours liées à la constitution politique des états, devaient être bouleversées de fond en comble comme toutes les institutions du passé.

Désormais, le souverain n'aurait plus ce pouvoir monstrueux de déclarer la guerre suivant les caprices de ses ambitions personnelles, qui n'étaient pas toujours d'accord avec les intérêts de l'Etat, parfois subissant des influences de famille, quand ce n'était pas le ressentiment pour une épigramme.

Par la révolution, le souverain devenait la nation elle-même et l'armée devait sortir des entrailles mêmes de la nation. Les guerres que celle-ci déciderait d'entreprendre ne seraient plus limitées par les ressources dont disposait le trésor pour acheter des hommes.

Dès lors, ce qui limitait l'action guerrière : la cherté de la marchandise humaine, venant à disparaître, la guerre prit, à partir de la République, ce caractère d'acharnement qui lui fit produire des résultats décisifs pour les peuples qui s'y engageaient. La République étant dénuée de ressources pour alimenter ses armées, on vécut sur le pays envahi, d'après le précepte de César : la guerre doit nourrir la guerre et cette phase nouvelle bouleversa la stratégie ; on répartit les colonnes sur les routes conduisant aux centres de production ; il fallut créer des préceptes stratégiques pour la concentration des colonnes ; la République vit la noblesse militaire émigrer : elle créa des cadres jeunes et les vieux préceptes de la guerre compassée allèrent rejoindre tous les vestiges d'un système disparu dans la tourmente révolutionnaire.

Les Etats, pour faire face aux interminables guerres de la République et de l'Empire, furent forcés, tour à tour, d'abandonner le recrutement par racolage pour adopter celui du vainqueur, afin d'avoir le nombre.

En 1789, les cahiers du Tiers Etat étaient unanimes à réclamer l'abolition de la milice forcée, arbitrairement appliquée. Les régiments dits provinciaux (milice) furent supprimés et avec eux le principe de l'obligation militaire due par les seuls prolétaires. On recourut, tout d'abord, aux engagements volontaires, avec une garde nationale composée de tous les citoyens « actifs », c'est-à-dire des électeurs acquittant l'impôt.

L'Assemblée nationale qui remplaça la Constituante, décréta un appel à l'étranger « pour défendre la liberté ». Beaucoup répondirent à cet appel et notons que les Belges furent nombreux ; il y eut de 1792 à 1799 des bataillons belges, liégeois, wallons, bataves ; comme il y eut des bataillons germaniques, saxons, polonais, des légions italiennes dans les premières armées de la République. Plus tard, Napoléon incorpora dans ses armées des troupes de toute l'Europe.

Malgré les discours pompeux du temps, malgré l'apparât avec lequel fonctionnaient, dans toutes les communes de France, les bureaux d'enrôlement, les « volontaires nationaux » furent en nombre insuffisant. Aussi, le 5 juillet 1792, on proclama « La Patrie en danger », pour décréter l'appel obligatoire de « 450,000 réquisitionnaires » qui étaient pris parmi les gardes nationaux. Nouvelle « réquisition » de 300,000 gardes nationaux en 1793 toujours appelés volontaires. Puis la convention décréta la « levée en masse » de tous les hommes de 18 à 25 ans. Le ministre de la guerre, Bouchotte et le capitaine du génie Carnot organisèrent en bataillons cette levée en masse et ces bataillons continuèrent à s'appeler « bataillons de volontaires ».

Après la défection de Dumouriez et la défaite de Neerwinden, c'est en masse que les « volontaires » abandonnèrent les drapeaux et les coalisés menacèrent les frontières de la République. Grâce à son système de places fortes et aux anciennes troupes royales amalgamées avec des bataillons s'oubliant à la guerre de siège, la France put être sauvée ; mais c'est une audacieuse légende, celle qui consiste à présenter le salut de la République dû à l'enthousiasme révolutionnaire des bataillons de volontaires nationaux marchant en sabots à la conquête de l'Europe. Bientôt la convention atterrée, créa le comité de salut public et Carnot fut chargé des affaires militaires avec pouvoirs dictatoriaux. Tous les Français furent mis en réquisition permanente, jusqu'à ce que l'ennemi fût chassé du territoire. C'est le principe des levées annuelles, aujourd'hui admis dans toutes les armées.

Par ces moyens, la République dispose, vers la fin de 1794, de douze armées comptant 750,000 hommes ; mais la levée en masse donnait, sur le papier, 1,170,000 soldats, ce qui est un déchet de 420,000 hommes qui s'explique par le chaos dans lequel se trouvaient toutes les administrations publiques.

On brigada les « bleus » et les « blancs », c'est-à-dire des bataillons nouveaux et ceux de l'armée royale, à raison de 2 bataillons de « bleus » pour 1 de « blancs ». Les vieux noms célèbres des régiments de racolés : « Picardie », « Piémont », « Champagne », « Auvergne » disparurent avec leurs traditions glorieuses ; la République égalitaire eut 258 demi-brigades numérotées, elle disposait de 650,000 hommes d'infanterie. Bientôt apparût la « conscription » (1). Le Directoire, menacé par la deuxième coalition, après le Congrès de Rastadt, ne se sentait pas l'envergure d'un comité de salut public, pour réquisitionner tous les Français. Sur le rapport de Jourdan, on établit la conscription qui appelait tous les citoyens de 20 à 25 ans successivement par « classe », à partir de la plus jeune. Le remplacement était interdit. En temps de guerre, les classes servaient indéfiniment.

Entre les mains de Bonaparte, de Napoléon qui était investi d'un pouvoir absolu et qui avait ébloui le monde par ses victoires, la conscription fut un moyen autocratique de mettre en coupe réglée la population. On devançait l'appel, on revenait sur des classes ayant déjà payé leur dette et à partir de 1813 les vieux soldats étaient noyés dans le flot des jeunes conscrits.

En somme, la conscription de cette époque différait peu du service obligatoire. Un simple décret appelait sous les armes la levée de telle ou telle année ; on admit à partir de 1805, une sorte de remplacement qui ne pouvait présenter d'inconvénients graves ; car celui qui, moyennant finances, servait pour un autre, savait bien que l'armée, toujours en guerre, n'était pas alors, un refuge pour les déclassés et les fainéants désertant l'atelier pour la caserne. Il fallut bien, pour faire tête au conquérant, adopter les moyens de guerre, y compris le mode de recrutement, qui avait mis à sa disposition un réservoir d'hommes, où il puisait à son gré.

La conscription, cependant, répugnait à certains peuples et quand nos provinces furent, par droit de conquête, devenues des départements français, il fut très difficile d'imposer aux Belges cette obligation militaire. Nos populations, surtout celles des provinces flamandes, se montrèrent hostiles, on dut les traquer à travers les campagnes pour les contraindre, ce qui donna lieu à une guerre insurrectionnelle qui porta le nom de « guerre des paysans ».

Le mode de recrutement par la conscription permettait à la guerre d'affecter ce caractère de ténacité cruelle qu'elle eut pendant la période du premier Empire. On ne devait plus suspendre les opérations pour prendre ses quartiers d'hiver et refaire les effectifs.

Il y avait toujours, dans les dépôts, des conscrits levés par anticipation ou appelés sur les classes ayant déjà fourni « l'impôt du sang » du nom que donna le général Foy au recrutement par conscription. Avec ces ressources, on alimentait la guerre sans que le souverain dût acheter des combattants par ses ressources particulières ou en les demandant aux parlements.

Aussi est-ce la période des grandes batailles stratégiques se dénouant par un véritable carnage et il est curieux de constater qu'avec les formidable engins de guerre d'aujourd'hui, les pertes subies dans les batailles sont moindres que pendant l'épopée guerrière Napoléonienne.

Du côté de l'Europe asservie, le sentiment de la nationalité peu à peu s'éveillait dans les âmes et l'on vit des armées coalisées formidables être mises sur pied, tandis que l'Angleterre soutenait les dépenses militaires au moyen de son or, à défaut de pouvoir lever des armées de cette importance par l'ancien système de racolage qu'elle n'a jamais abandonné, se bornant à des lois d'application qui régularisaient et amélioraient les procédés d'engagement par primes.

Il est inutile d'insister sur l'utilisation qui fut faite de la conscription, dans les divers états, pendant la période d'une cinquantaine d'années qui suivit la chute de Napoléon.

(A suivre).

(1) Du mot romain « Conscripti » ou inscrits ensemble.

Gand, imp. L. WILLEMS, rue aux Tripes, 3.